№ 5015. — XVIIme Année. 5c. Le Numéro 5c. Dimanche 4 Avril 1897.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . . fr. 10»—
Six mois . . . . . »
Trois mois . . . . »
Pour l'Etranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

ABONNEMENTS ET ANNONCES
sont reçus à
L'IMPRIMERIE A. COURVOISIER
Rue du Marché, n° 1
LA CHAUX-DE-FONDS
et Rue du Collège 309, au Locle.

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Octobre 1896

Arrivées de	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 05	7 44	9 45	11 10	12 41	2 22	3 50	5 58	7 58	9 30	12 10
Morteau. . . .	—	—	9 45	—	—	2 22	—	5 58	7 58	—	12 10
Besançon . . .	—	—	9 45	—	—	2 22	—	5 58	—	—	12 10
Brenets au Locle		7 15	9 16	11 55	—	1 03	1 54	3 24	5 16	7 14	10 15
Les Ponts. . .		7 42	—	10 40	—	2 15	—	5 25	—	9 45	—
Neuchâtel. . .		7 52	9 38	—	12 45	—	3 40	5 47	—	9 55	—
Genève		—	9 38	—	12 45	—	3 40	5 47	—	9 55	—
Bienne		—	9 —	11 40	12 43	—	3 44	5 40	7 05	—	11 10
Berne		—	9 —	11 40	12 43	—	—	5 40	7 05	—	11 10
Bâle		—	—	11 40	—	—	3 44	—	7 05	—	11 10
Saignelégier .		—	7 47	—	1 37	—	—	7 07	—	*9 21	—

(* Dimanches)

Du 1er Octobre 1896

Départs pour	m	m	m	m	s	s	s	s	s	s	s	s
Locle	6 35	8 —	9 45	11 45	12 53	2 22	3 50	5 58	7 14	8 10	10m	11h
Morteau. . . .	—	8 —	9 45	—	—	2 22	—	5 58	—	8 10	—	—
Besançon . . .	—	8 —	9 45	—	—	—	—	5 58	—	—	—	—
Brenets du Locle	—	8 28	10 15	12 25	*1 19	2 51	4 20	6 35	7 50	—	10m	—
Les Ponts . .	—	8 05	11 15	—	—	2 50	—	6 30	—	—	10m	—
Neuchâtel. . .	6 15	7 52	9 52	—	12 47	2 30	—	6 05	8 12	—	—	—
Genève	6 15	—	9 52	—	12 47	2 30	—	6 05	8 12	—	—	—
Bienne	6 10	9 —	10 20	—	12 50	3 08	—	4 20	8 03	—	—	—
Berne	6 10	9 —	10 20	—	—	3 08	—	4 20	8 03	—	—	—
Bâle	6 10	9 —	10 20	—	12 50	—	—	4 20	—	—	—	—
Saignelégier .	—	8 13	—	—	2 28	—	—	7 37	—	—	*10	—

(* Dimanches)

ADMINISTRATION
et
BUREAUX DE RÉDACTION
Rue du Marché, n° 1

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera adressé à la Rédaction.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en **12 pages.** Le supplément contient le grand feuilleton **La Lecture des familles.**

Pharmacie d'office. — Dimanche 4 avril 1897. — Pharmacie **Bonjour**, rue des Granges; *ouverte jusqu'à 9 ½ heures du soir.*

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi précis.

Pharmacie **Bourquin**, ouverte toute la journée.

— SAMEDI 3 AVRIL 1897 —

La Chaux-de-Fonds

Panorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Place de l'Usine à gaz. — Voir aux annonces.

Sociétés de musique

Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 ½ h.
Club musical. — Répétition de l'orchestre, à 3 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 ¼ heures.

Sociétés de gymnastique

Grutli. — Exercices, à 8 ½ h. du soir.

Groupes d'épargne

Section d'artillerie. — Versement mensuel, 8 ½ h.
Olive-Epargne. — Réunion mensuelle, à 8 ½ h.
La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 ½ h. du soir.
Club de la Pive. Groupe des Eups. — Ass. 8 ½.
Le Glâneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.

Réunions diverses

Orphéon. — Assemblée générale, à 8 h.
La Fidelia. — Assemblée réglementaire, à 8 ½ h.
Etoile. — Percep. des cotis., de 8 à 9 h., au local.
La Cigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.
Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion, à 8 ½ h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gemütlichkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.
Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 ½ h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 ½ h.
Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 ½ h. du soir.
Société du Plane. — Grande Poule.

Clubs

Vélo-Club. — Réunion, à 8 ½ h, au local.
Club des Pipespadilles. — Ass., 8 ½ h., au Moulin.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 ½ h., au local.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 ½ h. du soir.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des Emèchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club Monaco. — Réunion.
Club du tir de la Vinaigrette. — Assem. 8 ½ h.
Club des Aminches. — Réunion, à 9 h.
Club du Potêt. — Réunion quotidienne, à 9 ½ h.

Concerts

Brasserie de la Métropole. — Tous les soirs
Brasserie La Lyre (Collège 23). — Tous les soirs
Brasserie du Square. Tous les soirs.

— DIMANCHE 4 AVRIL 1897 —

Théâtre

A 2 et 8 h. : Représentation gymnastique.

Concerts

Armes-Réunies. — A 3 h., *Zither-Club* de Bienne. A 8 heures : *Ancienne Section.*
Bel-Air. — A 2½ h., *L'Helvetia.* A 8 h., *L'Intimité.*
Café Parisien. — Concert soirée, à 8 heures.

Divertissements, soirées, etc. (V. aux annonces.)

Réunions diverses

Ecole comp. de guillochis. — Réunion, à 9 h. matin.
Mission évangélique. — Réunion, à 2 ½ et 8 h.
Société de tempérance. — Réunion publique, à 8 h.
Armée du Salut. — Réunion publique, à 8 h.

Clubs

C. E. Paris 1900. — Assemblée ordinaire, à 10½ h. du matin.
Zither-Club Alpenrœsli. — Répétition, 9 h., Stand 8.
Club des Têtus. — Réunion, à 11 h. du matin.
Club des Frisés. — Réunion, à 1 h. après midi.
Club de la feuille de Trèfle. — Réunion, à 1½ h
Club des Grabons. — Réunion, à 8 h. du soir.

— LUNDI 5 AVRIL 1897 —

Sociétés de chant

Chorale typographique. — Répétition à 8 ¼ h.
Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition, 8 ½ h., salle de chant du Collège industriel.

Sociétés de gymnastique

Hommes. — Exercices à 8 h.; rép. de chant.

Groupes d'épargne

Groupe d'épargne L'Epi. — Paiement des cotisations des 7me, 8me, 9me, 10me et 11me séries, de 8 ½ à 9 ½ h. du soir.
La Grappe. — Perception des cotisations de la 2me série, 9 h. du soir.
Le Rûcher. — Assemblée règlementaire, à 9 h.
La Flotte. — Assemblée, à 9 ½ h. du soir.
La Charrue. — Réunion, à 8 ½ h. du soir.

Réunions diverses

Philergia. — Assemblée mensuelle, à 8 ½ h., local.
Soc. des jeunes libéraux. — Assemblée, à 9 h.
Allg. Arbeiter-Verein. — Versammlung, 8 ½ Uhr.
Evangélisation populaire. — Réunion publique.
Mission évangélique. — Réunion publique.
L'Aurore. — Répétition, à 8 ¾ h., au local.

Clubs

Club du Mystère. — Assemblée, à 8 h. du soir.

Le néo-coopératisme

J'ai reçu, écrit dans le *Monde Economique* un économiste français, M. Paul Beauregard, un petit volume, remarquablement imprimé, du à M. A. D. Bancel (Le coopératisme devant les écoles sociales. Paris, Bibliothèque artistique et littéraire, 31, rue Bonaparte), et orné d'une préface de Jean Grave. L'ayant lu, j'ai constaté que, sous sa couverture gracieuse, il abritait les idées incendiaires d'un communiste libertaire.

Ce n'est pas rien, que l'école du communisme libertaire. « Elle est, nous dit l'auteur, la plus nette de toutes ». Ce qui frappe en elle c'est, « dans toutes ses manifestations et depuis son origine, son unité parfaite ». Et, en effet, son programme est un. Il est aisé d'en juger : « Elle se présente intégralement avec la négation de la propriété privée, de l'Etat, de la religion, de la patrie, de la famille ». Avec un pareil langage, à coup sûr peu encombrant, comment pourrait-on bien manquer d'unité ?

C'est au nom de cette école que l'auteur fait comparaître devant lui le coopératisme ; et j'avoue que, tout d'abord, je plaignais l'infortuné. Ce n'est un secret pour personne que les collectivistes et autres socialistes voient d'un œil sévère la coopération. Celle de consommation, surtout, leur apparaît tout au plus comme une amusette à bourgeois, sinon comme un piège tendu aux classes laborieuses. Ricardo n'a-t-il pas dit que le salaire baissait lorsque le prix de la vie diminuait ? Or, les socialistes en sont toujours à Ricardo, père inconscient de la loi d'airain.

Et, tout d'abord, mon attente ne fut pas déçue. Dans une série de chapitres, curieux par leur verdeur, l'écrivain condamnait en effet et la participation aux bénéfices et les diverses formes de coopération. Mais j'avais compté sans le néo coopératisme.

Qu'est ce que le néo-coopératisme ? C'est une combinaison fort simple, que, ni vous ni moi n'aurions songé à doter d'un prénom. C'est, d'abord, l'union de la coopérative de consommation et de la coopérative de production. L'une, en effet, peut conduire à l'autre. L'Angleterre en fournit de merveilleux exemples ; et, jusque-là, on ne voit guère en quoi cet arrangement d'efforts sériés peut spécialement intéresser l'école du communisme libertaire. Aussi, faut-il ajouter quelque chose. Supposez donc que ceux qui s'unissent ainsi, pour créer une coopérative de consommation en se promettant, dès que la première prospérera, d'y joindre une coopérative de production, supposez, dis-je, qu'ils soient animés du désir intense de conquérir l'industrie commerciale, l'industrie manufacturière et l'industrie agricole. Supposez tout cela et vous aurez le néo coopératisme.

On sent immédiatement quels avantages procurerait le triomphe du système.

J'avoue qu'il en est un qui me séduirait particulièrement. Je le signale à l'attention des protectionnistes.

« L'organisation économique sera désormais réglée, non en vue du producteur, et du profit individuel, mais en vue du consommateur et des besoins sociaux. La production, au lieu d'être maîtresse du marché, redeviendra une simple fraction trouvant sa raison d'être et sa fin non point en elle même, mais simplement dans les besoins qu'elle est destinée à satisfaire. Rien de plus désirable, en effet ; peut-être, toutefois, arriverait on plus vite au but en supprimant les tarifs douaniers, dont le résultat est, évidemment, de soumettre à la loi du producteur le malheureux consommateur, taillable et corvéable à merci. Mais l'école libertaire n'entre pas, je suppose, dans cet ordre d'idées.

Le néo coopératisme doit, d'ailleurs, procurer bien d'autres avantages. Il supprimerait le chômage; simplifierait le mécanisme de la production ; éliminerait la concurrence internationale par l'entente entre les associations coopératives de consommation des différents pays..., etc... Enfin, grâce à lui, six heures de travail par jour suffiraient à assurer la satisfaction de tous les besoins.

De tels avantages valent qu'on y pense, et je comprends que les communistes libertaires, se réveillant de l'apathie qu'ils empruntent à leur maître, le négatif Owen, applaudissent à un système renouvelé, en somme, de l'actif Lassalle.

Rien de tout cela n'est bien nouveau, ce qui n'empêche pas ces problèmes de rester intéressants. Mais, je l'avoue, ce qui me frappe, dans le livre de M. Bancel, c'est l'union du communisme libertaire avec le néo-coopératisme. N'est ce pas la vie s'appuyant sur la mort ?

Voilà des hommes dont la pensée n'engendre que des négations. Ils éliminent tout ce qui fait vivre : Etat, religion, patrie, même famille. Puis, on les voit s'enflammer (jusqu'à demander l'action la plus énergique) d'amour pour leurs semblables! Gageons que ces hommes ignorent la vie vraie : leur enthousiasme est purement cérébral. Les sentiments sympathiques s'étagent, en l'homme, ils se soutiennent les uns les autres. Qui peut supprimer en soi l'amour de la famille est hors d'état d'en ressentir aucun autre ; et celui-là, soyez en sûr, ne fera jamais qu'un triste coopérateur, même Néo.

Et je suis désolé de trouver autant d'incohérence dans un petit livre bien écrit et si joliment imprimé.

Elève du cheval

A la dernière réunion de la société pour l'amélioration de la race chevaline dans la Suisse romande, le président, M. Bovet, a présenté un rapport dont nous détachons ces passages :

L'élevage du cheval de sang ne peut se faire avantageusement que par la division du travail. L'agriculteur peut facilement produire le poulain, mais pour faire le jeune cheval il faut une personne qui se livre à l'élevage sur une plus grande échelle, qui possède des installations appropriées, ait un personnel capable et puisse s'occuper de dressage. C'est à ce dernier que les courses sont utiles en lui procurant une rémunération pour les frais qu'il doit faire nécessairement pour livrer à l'acheteur un cheval capable de travailler et bien mis. Les chevaux sauvages sont importés à trop bon compte pour qu'il y ait intérêt à leur faire concurrence. Nous avons déjà quelques éleveurs, mais encore en trop petit nombre.

Le gros évènement hippique de cette année était l'exposition chevaline de Genève. Son programme, différent de ceux des expositions précédentes, présentait une division des chevaux par degré de sang, sinon par aptitudes. Ainsi l'on avait une catégorie pour les dérivés du pur sang, une seconde pour ceux du demi-sang et une troisième pour ceux du cheval de trait.

En réalité, les deux premières seules étaient représentées. Il y avait à Genève un grand nombre de sujets méritant des récompenses, aussi le jury a-t il eu quelque peine à primer tout ce qui devait l'être, malgré la belle somme d'argent mise à sa disposition. Les espèces asine et mulatière étaient fort peu représentées. Les races de trait pas du tout, sinon par les sujets importés et présentés hors concours par le syndicat d'élevage de Berthoud. Cette société est fort bien organisée et possède un estivage important dans le Jura. Elle pourrait servir de modèle aux éleveurs de nos cantons qui voudraient créer quelque chose de pareil.

Les étalons présentés par des particuliers étaient peu nombreux. Ils tendent à disparaître maintenant que le dépôt fédéral prend de l'extension, et surtout par le fait que celui-ci procure des saillies à un prix qui serait ruineux pour l'étalonnage privé.

Il y avait à Genève une très belle exposition de chevaux, supérieure en somme à ce qu'il y avait à Berne, où l'exposition était déjà très réussie. Le Jura bernois a contribué pour une large part à ce succès, ce qui était du reste à prévoir.

Nous avons mentionné les chevaux de trait. La production de ceux-ci fait maintenant l'objet d'un mouvement assez accentué chez nos confédérés. Le Département fédéral de l'agriculture se préoccupe de cette question et, pour satisfaire aux désirs émis, a fait acheter dernièrement en Bretagne deux étalons de ce type. C'est évidemment par des essais, par la méthode expérimentale, que l'on arrivera à résoudre cette question. Mais ces essais doivent être faits sur une petite échelle, car un changement de direction dans notre élevage exposerait à bien des mécomptes.

Nous avons pu remarquer à Genève que l'élevage du cheval de gros trait n'est pas populaire parmi nos éleveurs.

Ceux ci veulent continuer avec le cheval qui a du sang, mais désirent que l'on soit toujours plus difficile dans le choix des étalons et que l'on n'importe que des sujets bien charpentés. Ils ont raison, mais ils doivent de leur côté être plus difficiles dans le choix de la jument poulinière, qui est un gros facteur de la reproduction. Au fait, chacun est bien d'accord pour admettre que c'est l'élevage du cheval de demi-sang qui doit être préféré, à la condition qu'il soit fort. Si nos produits possédaient l'ampleur, la force de membres recherchée par chacun, il ne se produirait aucun mouvement contraire. Le tout est là, mais il faut ajouter que cela n'est pas facile de créer ce type. Le mot créer est bien exact, car les qualités ci-dessus, généralement désirées, n'étaient pas l'apanage de nos races indigènes qui présentaient plutôt des qualités négatives. Tous ceux qui ont visité nos concours il y a vingt à trente ans, qui ont eu à cette époque l'occasion de voir nos troupes montées, seront d'accord avec nous. Il n'y avait alors ni force, ni fond, ni lignes. On a redressé ces dernières et le produit actuel a bien plus de fond. Il reste encore à obtenir plus de force. Cela viendra avec le temps.

Si l'on remplaçait maintenant toute la population chevaline du pays par celle d'il y a trente ans, l'on serait peut-être bien étonné.

Notre mission à nous est de pousser à la division du travail dans l'élevage et de faire préparer le jeune cheval pour les services futurs.

Nouvelles étrangères

France. — Le Sénat a adopté hier par 254 voix contre deux, le projet concernant les concessions à Madagascar.

M. Fabre interpelle ensuite sur les menées cléricales. Il se plaint que de nombreuses manifestations du clergé n'aient pas été réprimées. Il dit que l'agitation s'étend de plus en plus.

M. Fabre termine en demandant au gouvernement d'empêcher l'ingérence du pape dans la politique française et il dépose un ordre du jour dans ce sens.

M. Darlan réplique que les allégations de M. Fabre sont exagérées. Il affirme que le cabinet fera toujours respecter les droits des autorités civiles.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

— M. Le Poittevin a entendu, hier matin, M. Andrieux. L'entretien a duré près de deux heures.

— La reine de Saxe est partie hier de Menton, se rendant directement à Dresde.

— L'Académie française a élu jeudi, nous l'avons dit, les successeurs aux fauteuils de Jules Simon et Challemel-Lacour, décédés. Ont été élus : M. le comte Albert de Mun (56 ans), orateur de premier ordre, connu par ses études sociales ; M. Gabriel Hanotaux (44 ans), ministre des affaires étrangères, auteur de nombreux travaux, parmi lesquels les *Villes retrouvées, Thèbes d'Egypte. Ninive, Babylone, Troie, Carthage, Pompéi, Herculanum,* 1880 ; *Origines de l'institution des intendants des provinces d'après des documents inédits,* 1884 ; *Etudes historiques sur le seizième et le dix-septième siècle en France,* 1886 ; *Henri Martin, sa vie, ses œuvres, son temps,* 1885, et enfin une magistrale *Histoire du cardinal de Richelieu,* parue tout récemment et couronnée par l'Académie.

— *Les Panamistes.* — On se rappelle que sur le dire d'Arton, MM. H. Maret, Vian et St-Martin avaient été arrêtés.

M. Henri Maret a été rendu provisoirement à sa famille éplorée. Tout le monde s'est démené pour faire élargir M. Henry Maret : sa femme, sa fille, son gendre, M. Jonblonsky ; son avocat, Me Tezenaz, et le docteur Beaugé, qui a rédigé un certificat établissant que le député du Cher, asthmatique au dernier degré, n'était pas en état de supporter la détention préventive.

A neuf heures vingt minutes, mercredi, M. Henry Maret sortait enfin du cabinet de M. Le Poittevin. Il était seul. Sa femme, sa fille et son gendre se précipitèrent dans ses bras. Il se produisit à ce moment une scène tellement déchirante que plusieurs spectateurs pleuraient. Vingt reporters entouraient le groupe et tendaient leurs mains à M. Henry Maret, profondément ému par tous ces témoignages de sympathie.

M. Vian est également en liberté. Seul, M. St-Martin est toujours en prison.

Quant à M. Naquet, il est encore à Londres et effectivement trop malade pour rentrer à Paris.

— *Village qui glisse.* — Le village de Saint-Pierre-Livron, près de Caylus, département du Tarn et Garonne, qui est bâti sur des rochers surplombant la rivière Bonnette, a été entraîné par un glissement de rochers à une centaine de mètres.

Quatre maisons ont été entraînées, en même temps que le cimetière, dans la vallée, où elles se sont effondrées. L'église est menacée.

Le glissement continue. Les autorités ont été prévenues. Le village est évacué.

La population est dans la consternation.

Allemagne. — Hier, au Reichstag, M. Liebermann de Sonnenberg a développé la proposition des réformistes demandant que la formule de serment confessionnelle obligatoire soit exigée pour la prestation du serment judiciaire.

A la votation, cette proposition est adoptée.

La motion du centre, tendant à la suppression complète de la loi contre les jésuites, a été discutée en même temps que les motions analogues Limbourg-Stirum et Rickert, demandant deux lois destinées à annuler le droit accordé aux autorités de l'empire d'expulser les jésuites ou de leur assigner un domicile.

Le débat, court en première lecture, a été suivi immédiatement de la deuxième lecture, à la suite de laquelle la motion du centre a été adoptée. Ont voté pour : le centre, les Polonais, les deux fractions libérales et quelques conservateurs. Les motions Limbourg-Stirum et Rickert ont été ensuite adoptées à une grande majorité. Les nationaux likéraux et quelques conservateurs les ont votées.

Etats-Unis. — A la suite du vote du tariff bill Dingley par la Chambre des représentants, la Chambre de commerce de New-York a adopté la résolution suivante :

« La Chambre de commerce de l'Etat de New York manifeste par la présente déclaration la vive conviction que le tarif voté par la Chambre des représentants est dans beaucoup de ses dispositions excessif et susceptible de provoquer une réaction préjudiciable aux affaires et aux meilleurs intérêts du pays et qu'il devrait être revisé soigneusement dans le sens d'une revision des droits proposés. »

Le tariff bill est envoyé au Sénat, où il sera, selon toutes probabilités, amendé. Il reviendra alors à la Chambre pour l'approbation des amendements. On s'attend à un conflit entre les deux assemblées et à la nécessité d'une conférence et d'un compromis. Les plus optimistes estiment que le tarif ne sera définitivement loi que dans six semaines, et les vieux congressistes craignent qu'on n'arrive à une solution qu'en juin ou juillet.

Dans ce cas, la cause de la rétroactivité qui met en vigueur le nouveau tarif dès le mois d'avril pourrait être attaquée devant la cour suprême, la constitutionnalité en étant contestée.

Affaires de Crète

La Canée, 2 avril. — Le croiseur *Bugeaud* est arrivé. Le bombardement d'Izzedin par les navires européens a duré 24 heures. Un insurgé a été tué, quatre légèrement blessés.

La Canée, 2 avril. — L'évêque de la Canée vient de lancer un appel à tous les peuples chrétiens les invitant à agir auprès de leurs gouvernements pour qu'ils modifient leur façon d'agir envers la Crète.

Chronique suisse

Lois fédérales. — La *Feuille fédérale* du 31 mars publie les lois votées dans la dernière session de l'Assemblée fédérale ; ce sont : 1° nouveau règlement pour l'artillerie ; 2° réorganisation du Département politique ; 3° réorganisation du Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture ; 4° réorganisation de la division des chemins de fer du Département des postes et des chemins de fer. Le délai référendaire expire le 29 juin.

Nouvelles des cantons

VAUD. — On écrit de Montreux :

La fête des narcisses a été fixée éventuellement au 8 mai. Elle commencera par un morceau d'ouverture exécuté par l'*Union instrumentale* de Lausanne; puis auront lieu un gracieux ballet d'enfants, une cantate « Le Printemps », chantée avec accompagnement de l'orchestre et solistes; un tournoi vélocipédique ; un morceau de fanfare ; un ballet exécuté par les gymnastes ; un chœur d'ensemble, le ranz des vaches, etc.

Afin d'assurer la partie financière, il sera émis des actions de garantie de fr. 25 chacune. Ces actions recevront un premier remboursement partiel après la fête ; il ne s'agit donc pas d'un « placement à fonds perdu ».

— En raison des basses eaux, le débarcadère du Kursaal à Montreux ne sera plus desservi par les bateaux à vapeur, et cela dès aujourd'hui 3 courant.

Chronique neuchâteloise

*** *Un portrait de M. Godet.* — La *Suisse universitaire*, cette intéressante publication éditée par Eggimann, donne dans son dernier numéro un beau portrait de M. le professeur Frédéric Godet. Il est accompagné d'une notice biographique de M. William Poulin, où nous lisons ce qui suit :

« Les visiteurs de l'Exposition nationale, en parcourant le Palais des Beaux-Arts, ont sans doute remarqué le portrait du professeur Frédéric Godet, de Neuchâtel, signé Eugène Burnand. Trop écrasé par l'entourage, un peu pâle et n'ayant pas tout le relief désirable, ce tableau arrêtait cependant les regards, moins par la perfection de l'œuvre que par l'attrait du modèle.

Un vieillard aux yeux bleus, aux traits affinés, au regard à la fois très profond et très vif, où se reflète un esprit aussi capable de sonder les graves problèmes de la vie et de la pensée que d'observer, avec un sourire spirituel ou aimable, les petites choses de l'existence humaine ; le théologien est dans son cabinet de travail, enveloppé de sa simple robe de chambre, les mains réunies en un geste que connaisient bien ceux qui ont eu le privilège de le voir dans l'intimité ; il cause avec un interlocuteur invisible, ou bien il compose mentalement les phrases savantes qu'il dictera tout à l'heure à sa fidèle secrétaire, Mme Frédéric Godet.

Parmi les théologiens de langue française, il en est peu de plus connus ; il n'en est pas de plus dignes de leur renommée. Dans cette bonne vieille petite ville de Neuchâtel, il y a des traditions de travail théologique qui en font un centre de culture religieuse intense. La science allemande et la science française s'y rencontrent et s'y unissent. C'est de là que sortent ces œuvres monumentales : la Bible annotée, la Dogmatique de Gretillat, les commentaires de Godet, etc. »

*** *Cour d'assises.* — Audience du vendredi 2 avril 1897, à 9 heures du matin, au Château de Neuchâtel.

La Cour est composée de MM. Droz, président, H. Auberson, et A.-Ed. Juvet, juges.

M. Albert Calame, procureur général, occupe le siège du ministère public.

M. Aug. Béguin-Bourquin, de Neuchâtel, est élu chef du jury.

Pour commencer, la Cour s'occupe du nommé Burdin Jean, mécanicien, né le 13 mars 1861, originaire français, accusé d'avoir commis plusieurs actes d'escroquerie à Neuchâtel en 1892 et soustrait différents objets de lingerie, pour une valeur de 300 fr. environ, à Fleurier, en 1893. Le prévenu nie tout.

Le ministère public n'a pas de peine à démontrer la culpabilité de B. qui a déjà subi six condamnations pour vols, abus de confiance et escroquerie.

Le défenseur de l'accusé met le jury en garde contre les erreurs judiciaires.

Le jury répond affirmativement aux questions posées par la Cour, sauf à celle relative au vol de bijouterie.

Burdin est condamné à trois ans de réclusion et à cinq ans de privation de ses droits civiques.

* * *

La séance est reprise à 3 1/2 heures. Elle voit venir en premier lieu la cause de Paul-Henri Robert-Nicoud, né en 1875, Neuchâtelois, prévenu de vol d'un manteau en caoutchouc et d'un bonnet de loutre à un M. L., de Morteau. R. en est à sa 9me récidive. Il prétend avoir trouvé les objets dans le train et avoir eu l'intention d'attendre qu'une annonce les réclamât.

Le jury le déclare coupable. Il est condamné à trois ans de réclusion, moins la préventive, et 5 ans de privation des droits civiques.

* * *

Viennent ensuite trois causes sans jury.

Le gendarme Steudler, prévenu de faux en écritures et abus de confiance, est condamné à un an de réclusion, moins la préventive, et trois ans de privation des droits civiques.

P., Vaudois, qui a volé une montre métal, est condamné, en raison d'une récidive, à trois ans de réclusion, moins la préventive, et cinq ans de privation des droits civiques.

Bœuf, Claude, Français, a volé à Neuchâtel une chaîne en or valant 200 fr.

Son défenseur, M. Jeanhenry, qui est partisan de l'art. 399, demande le minimum prévu par cet article, dont il attend de bons effets pour son client, qui est intelligent.

B. est condamné comme le précédent.

*** *Valangin.* — Depuis quelques jours la Société d'histoire fait procéder aux travaux de restauration du vieux château seigneurial de Valangin. Au cours de ces travaux, on a pu constater que les murs de fondation n'avaient pas moins de 3 m. 50 d'épaisseur. Voilà des murs comme il ne s'en établit plus beaucoup de nos jours et qui probablement verront s'écouler encore bien des années avant qu'ils demandent à être refaits.

*** *Fleurier.* — Mercredi matin, à quatre heures environ, un glissement considérable de terrain s'est produit à Belle Roche, près Fleurier, dans les terrains situés derrière la maison d'habitation, appartenant à Mme Bassi ; l'immeuble a été évacué par les cinq locataires, au vu des progrès du glissement du terrain, qui continue son mouvement et menace d'entraîner la maison, dont les petites dépendances, étables à chèvres, poulaillers, etc., sont déjà recouvertes par l'éboulis. Jusqu'à présent, aucun accident n'est à signaler.

Un fait de même nature s'était déjà produit dans les mêmes terrains, mais un peu plus à l'est, le 11 février 1889, et avait causé l'écroulement d'une maison appartenant à M. Joseph Vittori.

† Léon DuPasquier

On lit dans la *Suisse Libérale :*

En la personne de M. Léon DuPasquier, professeur à l'Académie, décédé jeudi soir des suites d'une fluxion de poitrine, Neuchâtel vient de perdre un homme qui lui faisait honneur, qui aurait rendu à son pays les plus excellents services et dont la carrière, commencée avec distinction, promettait d'être brillante.

D'une santé délicate, Léon DuPasquier n'avait pu suivre ses classes que d'une manière irrégulière, mais un travail personnel assidu le maintint au niveau de ses condisciples. En 1883, il entra à l'Académie; il faisait partie de la Société de Belles Lettres, où il sut se faire aimer et apprécier : elle le choisit bientôt pour son président. Après un hiver à Berlin (1884-1885), il continua ses études à Zurich, sous la direction de M. Heim, et y reçut le diplôme de docteur.

Il ne nous appartient pas de dire ce que fut son mérite scientifique : Une plume compétente s'acquittera ici demain de ce devoir. Notons seulement en attendant l'article que M. le professeur Louis Favre a l'intention de consacrer au jeune collègue qui fut son élève et son ami, que Léon DuPasquier était membre du Comité géologique suisse, secrétaire de la commission internationale des glaciers, et qu'il avait été nommé en 1895 professeur à l'Académie de Neuchâtel, en remplacement d'Auguste Jaccard. Il était capitaine adjudant du bataillon de génie n° II. L'Eglise indépendante de Neuchâtel ville, dont il fut un membre fidèle et dévoué, l'avait choisi comme un de ses délégués au Synode. Le comité de di-

---

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 51

LA

Chevelure de Madeleine

PAR

Jean Rameau

— Que racontes-tu là ? Est-ce que tu as perdu la tête ? Tu aurais tué Roumigas, toi ?

— Oui, moi. J'ai fait feu, j'ai envoyé toutes les balles, je l'ai atteint sans viser, il ne bouge plus ! Venez voir vous même, parrain ! Oh ! si je pouvais m'être trompée, si Dieu voulait que ce fût une illusion !

Elle prit l'abbé par une main et l'entraîna vers le jardin du sorcier. Ils arrivèrent devant le portail.

— Attendons, dit Jacqueline, attendons un éclair ! Le cadavre est là, tout près de nous.

Ils restèrent immobiles, en se tenant toujours par la main, ils tremblaient l'un et l'autre, et leur respiration était suspendue.

— Ah !

Ils poussèrent un cri en reculant. L'éclair venait de leur montrer le cadavre. C'était bien Roumigas. L'abbé reconnut son visage ridé. Comme il grimaçait ! Comme il avait dû souffrir !

— Ah ! malheureuse, qu'as-tu fait ?

— Pardon, parrain !

— Et c'est toi, tu en es sûre !

— C'est bien moi, avec votre revolver ! Voyez le : il est vide.

— Seigneur ! Quel événement !... Sauvons-nous ! On a dû entendre les détonations ! Sauvons nous vite. Dans quel abîme nous as-tu jetés !

Ils fuirent ensemble.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

— Seigneur, gémissait encore l'abbé Bordes, en relevant sa soutane pour ne pas tomber, Seigneur ! quelle souillure sur mes cheveux blancs !...

Mais sa voix s'affaiblissait ; il ne pouvait plus parler, il claquait des dents en arrivant au village. Il pensait aux gendarmes, à la prison, aux travaux forcés, au déshonneur de sa famille. Il revint au presbytère, il s'affaissa sur le canapé du salon, et sa main chercha machinalement la tabatière au fond de sa poche. Mais il se redressa.

— Il faut partir, cria-t-il, partir tout de suite pour la frontière... Ah ! mon enfant, je mourrais de honte si je te voyais entre deux gendarmes, comme j'ai vu Montguilhem, tantôt !... Partir, gagner immédiatement l'Espagne ? Demain, le parquet saura tout.

Et recourant à la prise salutaire :

— Quelle aventure ! Quelle aventure !

Jacqueline s'était agenouillée devant son parrain, et elle lui demandait pardon, d'une voix éperdue.

Mais l'abbé Bordes retrouvait toute sa lucidité.

— Tu me demanderas pardon une autre fois, malheureuse, *maintenant il ne faut* songer qu'à fuir ! Prends ta toque, passe ton manteau. Je vais te confier à Silvère !

— A Silvère, parrain ?

— Eh ! oui, lui seul est capable de te conduire à cette heure-ci en Espagne, par des chemins sûrs. D'ailleurs, vous vous valez maintenant. Vous pouvez vous marier ensemble si le cœur vous en dit encore !... Seigneur, quelle aventure !

Mais Jacqueline sautait de joie en passant son manteau, en mettant sa toque.

— Comment, c'est vrai ? vous consentez, parrain ? Ah ! que vous êtes gentil !

Elle l'embrassait. Que lui importait le cadavre botté de Roumigas ? Elle n'y pensait plus ; elle ne pouvait pas avoir de remords pour une action qui avait eu un résultat si merveilleux.

— Vite, vite ! dit-elle en se hâtant. Partons, allons retrouver Silvère !

Ils s'en allèrent sans bruit.

— Par ici ! ordonna l'abbé, en tournant à gauche. Il est chez son père ; je viens de l'y voir : je te croyais chez eux. Chut ! sois prudente ! Marche sur la pointe des pieds !

Ils arrivèrent en quelques secondes à la cabane des Montguilhem.

— J'ai tué Roumigas ! dit-elle à Silvère. Venez vite. Parrain consent à notre mariage. Mais il faut que nous quittions la France.

L'abbé confirma ces paroles, et Silvère montra un front radieux.

— C'est vrai ? murmura-t-il. Vous avez tué M. Roumigas ? Oh ! que vous êtes bonne ! Embrassez mon père qui est si affligé et dites-lui que vous avez vengé Emile.

— Bonsoir, papa, balbutia la jeune fille en mettant un baiser au front du vieillard.

Mais l'abbé s'impatientait.

— Vous voulez donc vous faire arrêter à la frontière, enfants ? Partez vite, de grâce ! Il n'y a pas une minute à perdre. Prends ton mulet, Silvère. Jacqueline sera bientôt fatiguée. Que Dieu vous accompagne !... Je devrais peut être vous suivre, mais j'aurais l'air d'être complice, je reste ici ; il ne faut pas qu'un prêtre soit soupçonné. Ah ! quelle aventure, tout de même ! Voilà les Bordes déshonorés pour un coup de tête de cette gamine ! S'il n'y avait pas de témoins, encore, si personne, à part nous, ne devait savoir qui a tiré sur Roumigas ! L'honneur de la famille resterait sauf !... Ne dites rien de ceci, Montguilhem ! Vous le jurez ? Et vous, enfants, soyez muets ; allez-vous-en sans *bruit* ; ne passez pas par le village : ces coups de revolver ont dû réveiller les gens. Le cadavre est déjà découvert sans doute... Gagnez l'Espagne avant le jour : les postes ne sont pas encore prévenus, on vous laissera passer... Allons ! il n'y a peut-être que ma filleule de perdue !... Rends-la heureuse, Silvère ! Tiens, voici ma bourse ! Je vous enverrai d'autre argent !... Ecrivez-moi, et surtout pas d'imprudences !... J'irai vous marier en Espagne, un de ces jours : tâchez de patienter un peu, mauvais drôles ! Ah ! Seigneur, ces émotions me brisent. Acceptez-vous une prise, papa François ?

Les amoureux étaient déjà loin.

X

Les éclairs devenaient rares ; le tonnerre n'était plus qu'une lointaine rumeur, le vent avait complètement cessé.

Silvère et Jacqueline gagnèrent la grotte en contournant le village ; le mulet fut sellé en deux minutes ; la jeune fille monta dessus ; et le guide, couvert de sa cape, marcha devant, dans la direction de l'Espagne. Il ne prit pas le sentier ordinaire ; il évita le hameau et la maison de Roumigas ; mais, quand il eut fait un kilomètre de chemin sur le versant oriental de Gargos, il redescendit brusquement vers la gauche, et rejoignit la route de mulets, le long du gave de Bibenac.

— Nous sommes sauvés ! dit-il à Jacqueline. Personne n'a pu nous voir ! Tenez-vous bien ; je vais faire trotter Moussu.

Il tapa légèrement, avec la corde du licol, les flancs de l'animal ; celui-ci s'élança aussitôt et Silvère courut à son côté.

Oh ! la belle nuit toute noire ! la bonne fuite si fatigante ! Silvère aurait voulu chanter. Jacqueline était donc à lui, à lui pour toujours, et Roumigas n'y pouvait plus rien ! le bonheur le grisait.

— Nous irons nous établir à Panticosa, dit-il. C'est un joli centre d'excursions ; j'y gagnerai facilement de quoi vivre avec mon métier de guide, et nous serons bien heureux. Oh ! Jacqueline !

Et, sous prétexte d'une côte plus rude, Moussu s'arrêtait alors, tandis que les amoureux, celui-ci tout droit sur la pointe de ses chaussures, celle-là toute penchée sur sa selle, *reprenaient quelques forces* en joignant leurs lèvres. Tantôt courant, tantôt s'embrassant, ils allèrent durant une heure. Comme ils arrivaient dans la vallée d'Ossoue, quelques gouttes de pluie tombèrent.

— Pressons nous ! dit Silvère ; il nous faut encore une heure pour atteindre l'Espagne ! Nous devons passer par un col de 2600 mètres d'altitude, et s'il pleut ici, il peut neiger là-haut.

Moussu se remit à trotter. Bientôt la pluie parut plus froide ; un moment après ce fut du grésil, puis la neige silencieuse floconna.

— N'arriverons nous jamais à ce col ? demanda Jacqueline de sa voix alarmée.

— Pas encore ! hâtons-nous ! hâtons-nous !

Mais il eut beau frapper Moussu ; la bête glissait à chaque pas sur la neige. Dix fois la jeune fille crut tomber.

— O mon Dieu ! il va falloir que vous descendiez ! dit Silvère. Est-ce qu'il va neiger toute la nuit ?

(*A suivre*).

rection de l'Ecole normale évangélique de Peseux le comptait aussi parmi ses membres.

Ces quelques détails suffisent à montrer que cette vie courte a été bien remplie.

Chronique locale

*** *Conférences.* — M. Coillard, le célèbre missionnaire du Haut-Zambèze, se propose de donner dans notre canton plusieurs conférences ; la première aura lieu mardi soir à 8 heures, au Temple du-Bas, à Neuchâtel.

Il doit être arrivé hier au chef-lieu.

Dans notre ville, il est attendu vendredi prochain, et parlera au Temple français.

*** *Représentations de l'Abeille.* — On nous écrit :

C'est donc demain dimanche que l'*Abeille* donne ses deux grandes représentations au théâtre, l'une, dès 2 heures après midi, à prix réduits, l'autre, dès 8 heures *précises* du soir. Le programme étant très riche et très varié, il y aura sans doute salle comble.

Nous rappelons que la musique militaire *Les Armes Réunies*, sous l'habile direction de M. Séb. Mayr, prêtera son précieux concours.

*** *Divertissements.* — Mentionnons :

Au Stand, à 3 h., le *Zither-Club* de Bienne, et à 8 h., la soirée de l'*Ancienne Section*.

A Bel Air, à 2 1/2 h., l'*Helvetia*, et à 8 h., l'*Intimité*.

*** *Orchestre l'Espérance.* — Dans son assemblée du 1er avril, l'orchestre l'*Espérance* a composé son comité comme suit :

Président, M. Louis Lœrtscher, Demoiselle 91 ; vice président, M. Alcide Scheimbet, Parc 30 ; caissier, M. Henri Seiler, place d'Armes 15a ; secrétaire, M. Philippe Perret, Demoiselle 43 ; vice-caissier, M. Albert Maire, Serre 6.

Commission musicale : MM. Ch. Zellweger, A. Richard et J. Schaller.

Assesseurs : MM. G. Morgenthaler, A. Bernbach, J. Eggimann.

Archiviste, M. J. Reussner.

Nous invitons chaleureusement toutes les personnes désirant faire partie de cette Société à bien vouloir se faire inscrire chez l'un des membres du comité, ou le vendredi, jour de répétition, au local, Brasserie de la Serre (rue de la Serre 12).

*** *Bienfaisance.* — Reçu avec reconnaissance, en faveur du Temple de l'Abeille, d'un anonyme de Neuchâtel, 10 fr., et d'un anonyme de la Chaux-de Fonds, sous le titre « écho de la tombola », 26 fr. P. B.

— Reçu avec reconnaissance, en faveur des orphelins arméniens, la somme de 5 francs, d'un anonyme. P. B.

*** *Supplément.* — Notre supplément, dans sa dernière page de texte, comprend le Bulletin de droit usuel, des faits divers et le tableau des cultes.

Nouveau Dictionnaire Larousse

Le premier fascicule vient de paraître et est en vente au prix de **50 c.**, à la Librairie A. COURVOISIER.

Faits divers

Ville au pillage. — La ville de Schpola, dans la province de Kiev, vient d'être dévastée par une foule de paysans russes qui, ayant pris parti pour l'un d'eux dans une querelle avec un forgeron israélite, saccagèrent de fond en comble une centaine de maisons, d'entrepôts et de magasins israélites. Le pillage a duré plusieurs heures.

Plus de cigarettes. — L'Etat du Tennessee, aux Etats-Unis, vient de voter un projet de loi contre la cigarette. Ce projet interdit la vente des cigarettes et du papier à cigarette sur tout le territoire du Tennessee. La loi est entrée en vigueur le 1er mars.

Un beau saphir. — Un des plus beaux saphirs qu'il y ait au monde est exposé ces jours-ci chez un bijoutier de Regent street. Il vient de Ceylan et il est la propriété du major général Robley. Son poids est de 638 carats, et l'on connaît, à la vérité, des saphirs plus lourds, mais celui-ci est incomparable pour son éclat et sa transparence. D'une couleur bleu laiteux, il possède, comme certaines pierres précieuses de Ceylan, la propriété de luire en étoile — ce qui est un avantage fort apprécié non seulement par les lapidaires, mais par les oculistes. Cela signifie que, taillé en cabochon, et placé dans une lumière favorable, il laisse transparaître une superbe étoile à six pointes, d'éclat opalin, dont la nuance et dont la position change selon les mouvements du foyer lumineux. Si l'on expose le saphir à deux ou trois foyers lumineux simultanément, il offre deux ou trois de ces étoiles parfaitement distinctes.

Dernier Courrier et Dépêches

Zurich, 2 avril. — Le commissariat fédéral des guerres a répondu à la Société des agriculteurs suisses qu'il sera donné suite à sa pétition en faveur de l'achat de bétail suisse pour les boucheries militaires, en tant que les intérêts militaires le permettront.

— La Société des agriculteurs suisses a exprimé à la Société économique du canton de Berne tous ses remerciements pour les efforts qu'elle fait en faveur de l'extension de l'élevage de chevaux demi-sang.

Berne, 2 avril. — Le Conseil d'Etat a décidé de créer à Porrentruy une école d'agriculture d'hiver et a chargé la direction de l'agriculture des travaux préliminaires.

Agence télégraphique suisse

Berne, 3 avril. — La Direction générale des Postes fait annoncer par la Préfecture de Berne qu'elle accordera une récompense de 1000 fr. pour la découverte de l'auteur du meurtre commis dans le fourgon postal.

— Le corps de Henri Angst est parti ce matin à 7 heures pour Wil près de Eglisau. Plus de cent employés des Postes ont accompagné le corps de leur camarade depuis la Morgue de la Linde jusqu'à la gare. Les obsèques auront lieu à Wil dimanche à 11 h. du matin.

Berne, 3 avril. — De tous les points de la Suisse, on signale ce matin un froid vif et des gelées blanches. A Berne, le thermomètre est tombé ce matin à 4 degrés au-dessous de zéro. On ne signale pas de graves dommages.

Genève, 3 avril. — Le bruit a couru hier dans la soirée que l'assassin de Angst aurait été arrêté à Genève. Voici ce qui a donné naissance à ce bruit : Des agents de la sûreté ont arrêté hier un individu expulsé du canton à la suite de condamnations pénales, et qui, croyons-nous, avait fait autrefois partie de l'Administration des Postes. Ils l'ont trouvé porteur d'une certaine somme, dont une partie était dissimulée dans ses vêtements et dont il n'a pas pu indiquer la provenance. Ils l'ont mis à la disposition de la justice.

Berne, 3 avril. — La police bernoise n'a reçu jusqu'à ce matin aucune nouvelle de l'information suivant laquelle la police de Genève aurait opéré une arrestation en rapport avec le meurtre du fourgon postal.

De même, on ne possède pas à Berne d'indice tendant à faire tomber des soupçons sur une personne plus ou moins connue de la police, et qui aurait fait autrefois partie du personnel des Postes.

Le préfet de Berne, qui a fait les premières recherches, a envoyé le dossier aux autorités fribourgeoises, car il est hors de doute que le crime a été commis sur le territoire de Fribourg.

Genève, 3 avril. — Hier soir a eu lieu l'assemblée générale de l'Association du commerce et de l'industrie de Genève. De vives félicitations ont été adressées au Comité pour son activité pendant l'exercice écoulé.

St Gall, 3 avril. — Hier, à Gampen, un jeune garçon a tué par imprudence un de ses camarades d'école en maniant une arme à feu.

Madrid, 3 avril. — Une dépêche officielle de Manille annonce que les troupes ont pris Buracayan. Les pertes de rebelles seraient considérables.

La Canée, 2 avril (8 h. 05 soir). — Dans la matinée, les insurgés, en nombre considérable, postés sur les hauteurs, ont tiré sur le fort de Boutsounaria. Le capitaine Pérignon, chef du détachement français, a donné l'ordre d'ouvrir le feu avec les canons. Après le huitième coup, les insurgés se sont retirés.

Samedi matin, les prisonniers turcs du camp du colonel Vassos arriveront à la Canée. Trois prisonniers grecs faits à Akrotiri ont été mis en liberté.

Athènes, 2 avril (9 h. soir). — Les journaux sont unanimes à conseiller une action prompte ; ils déclarent que la Grèce ne doit pas se trouver inactive au moment d'un ultimatum des puissances. On ne sait rien de positif sur la décision du gouvernement. Mais on pense que l'opinion générale prévaut également dans les milieux officiels.

Une grande effervescence règne parmi les Epirotes et les Macédoniens de Thessalie à la suite de bruits relatifs aux excès que les troupes turques auraient commis en Macédoine.

St-Paul, 3 avril. — Le Mississipi a inondé des territoires considérables ; des milliers de familles sont sans abris ; une centaine de maisons sont sous les eaux. On redoute de terribles désastres.

Francfort, 3 avril. — D'après une dépêche de Londres à la *Frankfurter Zeitung* on assure que l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington a informé le gouvernement des Etats-Unis que les flottes des six grandes puissances bloqueront les ports grecs pendant le mois d'avril.

Londres, 3 avril. — A la Chambre des Communes, en réponse aux attaques de M. Labouchère, M. Balfour justifie la politique de l'Angleterre en Crète. Il est faux, dit-il, que les puissances appuient les violences des Turcs, mais elles protègent les musulmans Crétois contre les autres Crétois et contre les Grecs ; elles sont d'accord pour empêcher une lutte capable de produire un morcellement de la Turquie ; elles luttent pour la liberté de la Crète et la paix de l'Europe.

Vienne, 3 avril. — Le célèbre compositeur Brahms est mort ce matin.

Paris, 3 avril. — Le *Figaro* annonce que l'ambassadeur de France à Vienne, M. Lozé, serait nommé directeur général des finances à Lyon. Il serait remplacé à Vienne par le gouverneur général de l'Algérie, M. Cambon.

Francfort, 3 avril. — On mande de Gelsenkirchen à la *Gazette* qu'un éboulement s'est produit hier dans un des puits ; 37 ouvriers ont été ensevelis ; un contre maître a été tué ; 7 ouvriers sont grièvement blessés, beaucoup le sont légèrement.

PASSE-TEMPS

du 4 avril 1897

N° 23. — Mots en H

par L. M.

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Mot vertical, à gauche, et mot transversal, deux noms d'endroits, et mot vertical, à droite, un nom de personne, tous trois d'une récente notoriété.

N° 24. — Charade

Mon premier, tour à tour, va vite ou lentement ;
Quand il joint mon second, il va comme le diable ;
Mais si tu réunis mon tout adroitement,
Ce tout n'est plus mobile : alors il devient stable.

Prime : Un calendrier à effeuiller.

Solutions du 28 mars

N° 21. — Vers a terminer

Espoir

Quand l'hirondelle inquiète aux signes de l'orage,
Rase le sol de l'aile ou plane sur les eaux,
Sous les derniers rayons qui dorent le rivage
Elle espère, moins triste, en des printemps nouveaux.

Ainsi confiant encore en la voix du présage,
Peut être reste-t-il au fond de mes sanglots
Une larme secrète où se mûrit mon âge...,
Puisse pour moi la vie avoir des jours plus beaux !

Déjà je sens passer le vent de l'espérance.
Et chante son murmure à travers ma souffrance
La souffrance est si pure ! A peine de levain

Suffit pour animer les cœurs les plus mièvres.
Que m'importe mourir, si je revis demain ;
Je meurs, et le sourire est figé sur mes lèvres.

N° 22. — Charade

BOS - TON

Pas de solutions justes.

Extrait de la Feuille officielle

Notifications édictales

Sont cités à comparaître :

Mina Daum, faiseuse d'aiguilles, précédemment à la Chaux-de-Fonds, prévenue de vol ; Lucien Robert, journalier, précédemment à la Chaux-de-Fonds, prévenu de mendicité ; le samedi 17 avril 1897, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de la Chaux-de-Fonds, devant le tribunal de police.

Ida-Caroline Favre Bulle, précédemment au Locle et à Bienne, le mardi 13 avril 1897, à 9 heures du matin, au bâtiment des prisons de la Chaux-de-Fonds, devant le juge d'instruction. Préventions : Violation des devoirs de famille.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 2 avril 1897

Recensement de la population en Janvier 1897 :
1897 : 31,157 **habitants,**
1896 : 30,271 »
Augmentation : 886 **habitants.**

Naissances

Scheurer Paul-Henri, fils de Ernest, graveur, et de Rachel-Léonie née Bourquin, Bernois.

Promesses de mariage

Ditisheim Hermann, fabricant d'horlogerie, Neuchâtelois, et Rueff Marthe, Bernoise.

Ditisheim Ernest-Albert, fabricant d'horlogerie, Neuchâtelois, et Schwob Lucie, Française.

Matthey Virgile-Ali, horloger, et Guelbert Marthe, tailleuse, tous deux Neuchâtelois.

Gauthier William Eugène, négociant, Fribourgeois, et Carrichon Blanche-Jeanne, Française.

Décès

(Les numéros sont ceux des jalons du cimetière.)

21594. Wuilleumier Louise-Marie, fille de Charles-Aristide et de Emma née Hahn, Bernoise et Neuchâteloise, née le 9 mars 1895.

TISANE Merveilleuse
DE BURI & PELLATON
seul dépositaire et fabricant
L. BARBEZAT, PHARMACIEN
89, Rue de la Demoiselle 89. 3375-8

La Pharmacie BOURQUIN
rue Léopold Robert 39, restera ouverte le Dimanche toute la journée jusqu'à nouvel avis. 3042-6*

Perret & Cie
Banque et Recouvrements
Métaux précieux.
Usine de dégrossissage d'or et d'argent.

Chaux-de-Fonds, le 3 avril 1897.

CHANGES

Nous sommes aujourd'hui acheteurs en compte courant, ou au comptant moins 1/8 % de commission, de papier bancable sur :

		COURS	Ess.
LONDRES	Chèque	25.22	—
»	Court et petits appoints	25.20 1/2	3 %
»	2 mois . . . Min. L. 100	25.27	3 %
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. L. 100	25.29 1/2	3 %
FRANCE	Chèque Paris	100.30	—
»	Courte échéance et petits app	100.30	2 %
»	2 mois . . . . Min. Fr. 3000	100 35	2 %
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. Fr. 3000	100 37 1/2	2 %
BELGIQUE	Chèque Bruxelles, Anvers	100.15	—
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	100 27 1/2	3 %
»	Traites non accept. billets, etc.	100.15	3 %
ALLEMAGNE	Chèque, courte éch., petits app.	123 77 1/2	—
»	2 mois . . . Min. M. 1000	123.85	3 %
»	3 mois, 80 à 90 jours, Min. M. 1000	123.90	3 %
ITALIE	Cheque, courte échéance	94.90	—
»	2 mois . . . . 4 chiff.	95 —	5 %
»	3 mois, 80 à 90 jours . 4 chiff.	95.05	5 %
AMSTERDAM	Court	208.50	3 1/2 %
»	Traites accept. 2 à 3 mois, 4 ch.	208.55	3 1/2 %
»	Traites non accept., billets, etc.	208.50	4 %
VIENNE	Chèque	210 85	—
»	Courte échéance	210.85	4 %
»	2 à 3 mois . . 4 chiff.	210.85	4 %
SUISSE	Bancable jusqu'à 120 jours	Pair	4 %
	Billets de banque français	100.25	—
	Billets de banque allemands	123 75	—
	Pièces de 20 francs	100.20	—
	Pièces de 20 marcs	24.75	—

VALEURS

ACTIONS	Demar.	Offert
Banque commerciale neuchatel.	480.—	—.—
Banque du Locle	635.—	—.—
Crédit foncier neuchatelois	555.—	—.—
La Neuchâteloise « Transport »	425.—	—.—
Fabrique de ciment, St-Sulpice	890.—	—.—
Ch. de fer Jura-Simplon, act. ord.	—.—	—.—
Ch. de fer Jura-Simplon, act. priv	—.—	—.—
Ch. de fer Tramelan-Tavannes	—	125.—
Chemin de fer régional Brenets	—	75.—
Ch. de fer Saignelégier-Ch.-de-F.	—	175.—
Soc. de construction Ch.-de-Fds	—	480.—
Soc. immobilière Chaux-de-Fds	210.—	—.—
Soc. de const. L'Abeille id.		450.—
Tramway de la Chaux-de-Fonds	—	200.—
OBLIGATIONS		
3 1/2 % Fédéral 1887 . plus int.	101 —	—
3 % Fédéral	101.—	—
4 1/2 % Etat de Neuchatel »	102.—	—
3 3/4 % Etat de Neuchatel »	100.75	—
3 1/2 % Etat de Neuchatel »	100.50	—
3,60 % Banque cantonale »	—	—
3 1/2 % Banque cantonale »	100 —	—
3 3/4 % Banque cantonale »	—	—
4 1/2 % Comm. de Neuchâtel »	102.—	—
3 1/2 % Comm. de Neuchâtel »	—	101.—
4 1/2 % Chaux-de-Fonds »	102.—	—
4 % Chaux-de-Fonds »	—	—
3 3/4 % Chaux-de-Fonds »	—	101.75
4 1/2 % Commune du Locle »	101.75	—
3 3/4 % Commune du Locle »	100.25	—
3,60 % Commune du Locle »	—	—
3 1/2 % Crédit foncier neuch. »	100.—	—
3 1/4 % Crédit foncier neuch. »	—	—
3 % Genevois avec primes »	107.50	108 50

Achat et Vente de Fonds Publics, valeurs de placement, actions, obligations, etc.
Encaissement de coupons.
Achat de lingots or et argent. Vente de matières d'or et d'argent à tous titres et de toutes qualités. — Or fin pour dorures.
Prêts hypothécaires. Escompte et encaissement d'effets sur la Suisse et l'Etranger. 13690

Pâles couleurs des enfants.

M. le **Dr Mansbach** à **Carlsruhe** (Bade) écrit : « Les résultats que j'ai obtenus jusqu'à ce jour **par** l'hématogène du Dr-méd. Hommel sont **si favorables** qu'à l'avenir j'aurai grand soin de recommander dans tous les cas indiqués l'emploi de ce médicament. J'ai été tout particulièrement satisfait de **son** efficacité pour les enfants. **La grande pâleur des petits souffreteux a bientôt fait place au rouge naturel constant et florissant,** dans tous les cas où aucune grave souffrance inhérente à la nature physique spéciale du malade ne vient y mettre obstacle. » Dans toutes les pharmacies. 26 4846

Purifiez et fortifiez le sang,

Réparez vos forces avec une *Cure de Dépuratif au brou de noix Golliez* à base de phosphates et fer. Excellent pour les enfants qui ne supportent pas l'huile de foie de morue. — En flacons de fr. 3.— et fr. 5.50 dans les pharmacies ; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. — Seul véritable avec la *Marque des deux palmiers* sur chaque flacon. 12

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Pilules laxatives universelles

préparées par la **Société des Pharmaciens**
LA CHAUX-DE-FONDS

Purgatives, dépuratives, anti-glaireuses et anti bileuses sont sérieusement recommandées contre la constipation, les embarras gastriques, dans les maladies du foie et comme dépuratif.

Prix de la boîte : 1 franc.

Dépôts à la Chaux-de-Fonds et au Locle dans toutes les pharmacies. 14159-54*

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des Savons de toilette.
5 Grands Prix, 20 Médailles d'Or.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

F. JELMOLI, s. p. a., Zurich

Fondée 1833

Dépôt de fabrique en : Etoffes pour Dames, Messieurs et Garçons, Toileries coton et fil, Impressions et Couvertures. 2209-14

De quels articles désirez-vous les **échantillons** *franco ? — Gravures coloriées gratis.*

Nouveautés pour printemps et été 1897

Grands assortiments depuis les genres bon marché jusqu'aux plus riches.

Lainages Nté. pour **dames,** ca. 3000 différents dessins,	le m.	de fr.	7.75	à **75**	**ct.**
Lainages noirs pour **dames,** ca. 1000 différents dessins,	»	»	8.50	» **90**	»
Draperies hommes et **garçons,** ca. 1500 diff. dessins,	»	»	16.50	» **80**	»
Impressions de **Mulhouse,** ca. 1200 différents dessins,	»	»	1.90	» **30**	»
Toiles coton, écrues et blanchies, tout. les qualit. et larg.,	»	»	1.95	» **14**	»
Limoge. Fleurettes, Vichy, Oxford, Flanellettes I^a	»	»	1.15	» **50**	»
Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largeurs,	»	»	9.30	» **55**	»
Nappages pur fil, **essuie-mains** et **torchons** pur fil,	»	»	5 —	» **40**	»
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mél., la pièce	»	»	28.50	» fr. **4.50**	

BANQUE FÉDÉRALE
(Société Anonyme)
LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 3 Avril 1897.

Nous sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, moins 1/2 % de commission, de papier bancable sur :

		Esc.	Cours
France..	Chèque Paris		100.32 1/2
	Court et petits effets longs	2	100.32 1/2
	2 mois } acc. françaises	2	100.35
	3 mois } min. fr. 3000.	2	100.37 1/2
Londres.	Chèque min. L. 100		25.22
	Court et petits effets longs	3	25.20 1/2
	2 mois } acc. anglaises.	3	25.27
	3 mois } min. L. 100	3	25.29 1/2
Allemag.	Chèque Berlin, Francfort		123.77 1/2
	Court et petits effets longs	3 1/2	123.77 1/2
	2 mois } acc. allemandes	3 1/2	123.85
	3 mois } min. M. 3000.	3 1/2	123.90
Italie....	Chèque Gênes, Milan, Turin		94.90
	Court et petits effets longs.	5	94.90
	2 mois, 4 chiffres	5	95 —
	3 mois, 4 chiffres	5	95.05
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers.		100.17 1/2
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3	100.27 1/2
	Non acc., bill., mand., 3 & 4 ch.	3 1/2	100.17 1/2
Amsterd. Rotterd..	Chèque et court	3 1/2	208.50
	2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 1/2	208.55
	Non acc., bill., mand., 3 et 4 ch.	4	208.50
Vienne..	Chèque et court	4	210.85
	Petits effets longs	4	210.85
	2 à 3 mois, 4 chiffres	4	210.85
New-York		5	5.17
Suisse...	Jusqu'à 4 mois	4	pair

Billets de banque français	100.25
» » allemands	123.75
» » russes	2.66
» » autrichiens	210.70
» » anglais	25.20
» » italiens	94.70
Napoléons d'or	100.20
Souverains	25.16
Pièces de 20 mark	24.75

Emprunt 3 1/2 % de la ville de Bienne de fr. 1,100,000.—

Cet emprunt sera mis en souscription publique les **5 et 6 Avril au pair.** Divisé en obligations de 500 fr. avec coupons au 31 Décembre, payables sans frais à nos différentes caisses, non dénonçable avant 1909 mais remboursable dès cette date en 45 ans par tirage au sort, ce titre est recommandable à tous égards comme placement sérieux et avantageux. Nous recevons dès maintenant les souscriptions.

Foire au bétail

Le public est avisé que la deuxième foire au bétail de l'année se tiendra à la Chaux-de-Fonds, le **mercredi 7 avril 1897.** 4360-1

Direction de Police.

COURS de Chaussures

Mme MULLER-MULLER, maîtresse de cours à Bâle, donnera à la Chaux-de-Fonds, dans le courant de la semaine prochaine, un Cours de chaussures pour dames, d'après la méthode de M. SCHWANNIGER, à Bretten.

Les inscriptions sont reçues chez M. Samuel MULLER, rue du Parc 94, où l'on donnera tous les renseignements nécessaires.

Des échantillons sont exposés dans la devanture de MM. Grosch & Greiff, rue Léopold Robert 58. 4608-1

AVIS!

Le premier fascicule du **Nouveau LAROUSSE illustré** a été mis en vente le 1er Avril.

PRIX, 50 CT.

Dans tous les Kiosques de Genève, Lausanne, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Bienne, Montreux et Territet, et chez tous les dépositaires de journaux dans toutes les localités importantes de la Suisse romande et du Jura Bernois. 4375-18

Spécimens du premier fascicule à l'Agence des Journaux, Boulevard du Théâtre 7, Genève, où le public est prié de s'adresser p^r correspondance.

A louer

une grande CAVE, pour de suite, vis-à-vis de la Gare.

S'adresser à M. SANDOZ fils, rue Neuve 2. H 810-c 4755-8

AU

Tailleur Riche

Succursale de la Chaux-de-Fonds

56, RUE LÉOPOLD ROBERT 56

(Bâtiment de l'Hôtel Central) 4849-1

Mise en vente
des
NOUVEAUTÉS DE LA SAISON
en
Vêtements sur mesure
et
Vêtements confectionnés
pour Messieurs, Jeunes gens et Enfants

Voir les Etalages!

PRIX FIXE

Vente au comptant! *Vente au comptant!*

Place du Gaz

Nouveau! **Nouveau!**

Mines mécaniques

dans un **wagon-salon géant,** construit spécialement à cet effet. Cette

œuvre artistique

créée par des connaisseurs, contient toutes les machines et outils dont se sert le mineur dans l'exercice de son état. 4541-3

Entrée : 30 centimes par personne. Enfants moitié prix.

Se recommande respectueusement, **E. FORGBERT.**

Atelier de TRICOTAGES

18, Rue du Grenier 18,

se recommande pour tous les ouvrages concernant le métier. Grand choix de Bas noirs, garantis sous tous les rapports, à très bas prix. Articles de trousseaux 10 pour cent d'escompte.

4326-9 **Ida CHAPATTE.**

Pommade balsamique antiseptique

Très efficace pour la guérison des plaies, crevasses, brûlures, dartres, éruptions, etc.

Le pot **1 fr.** 4277-9

Pharmacie W. Bech

Montres

J'achète **au comptant** des lots de montres or et argent, pour dames et messieurs. **Achats d'occasion seulement.** — Offres : **Commerce de Montres et de Bijouterie** Mme F. MARX, **Neumarkt 20a, COLOGNE s/Rhin.** 7421-9

Entrepôt à louer.

S'adresser au Bureau de Contrôle.

On peut se préserver d'une 3001-21

POITRINE étroite et enfoncée

en faisant emploi de mon **Lagader,** recommandé par les médecins. — Etend l'épine dorsale, supprime les défauts de bonne tenue, dilate et voûte la poitrine.

Très utile pour la Jeunesse comme gymnastique de chambre. — **Se vend chez**

L. Tschäppæt, masseur

élève du Docteur F. de Lausanne

RUE DE L'INDUSTRIE 20

A la même adresse,

Seul remède sans douleur pour faire passer les corps aux pieds.

— PATENTE —

EMPRUNT

Pour Saint-Georges 1897 ou époque à convenir, on demande à emprunter en première hypothèque au taux de **4 1/4 %** l'an, la somme de

Dix mille francs

(10,000 fr.), sur un immeuble bien situé et offrant toutes les garanties désirables. — S'adresser 4493-4

Etude J. CUCHE, D^r en droit

26, Rue Léopold Robert 26.

Société de Consommation

Jaquet-Droz 27. Parc 54. Industrie 1.

111, Demoiselle 111.

Le Philatéliste

SAVON Vaissier fin et suave avec prime de 10 timbres-poste authentiques, la boîte de 3 morceaux, 2 fr. 25. 6184-81

Le Tormentil

véritable SAVON faisant disparaître rapidement les impuretés du teint, le morceau 60 cent.

Huile d'Olives nouvelle

fine et goût exquis, le litre **2 fr. 10**

TRIPOLI électrique, le paquet **10 cent.**

Il vient d'arriver

9, Rue Léopold-Robert, 9

à la grande CAVE alimentaire, un grand choix de **belles**

POMMES DE TERRE

pour planter : Magnums, Ærlis roses, Imperator, Bosets et Grosses Rouges, de **7 fr. 50** à **10 fr.** les 100 kg. ou **1 fr. 30** et **1 fr. 50** la mesure.

Toujours beaux **ŒUFS** et **Légumes frais,** de même à la **rue du Parc 67.**

4771-5 **Mme Hirt-Freitag.**

MODES

Spécialité d'Articles courants à bon marché.

Très beau choix de

Formes en paille

p^r dames et fillettes, dep. 40 c à 3 fr. 80

Bel assortiment de

Fleurs, Plumes, Rubans

Gazes, Crépons, Dentelles.

Chapeaux garnis

Prix modiques.

AU 9600-139

Grand Bazar du Panier Fleuri

RELIURE

Le soussigné se recommande pour tous les travaux concernant son état. Travail prompt et soigné à des prix modérés.

E. KAHLERT, relieur, **r. de la Cure 3.**

18789-37

XVIIme Année — 5 et Le Numéro 5 et — Dimanche 4 Avril 1897.

L'IMPARTIAL

SUPPLEMENT AU N° 5015

A la Confiance

11, rue Léopold Robert 11 E-7*

BIENNE — LA CHAUX-DE-FONDS — LOCLE

EXPOSITION
des
NOUVEAUTÉS
parues pour le
PRINTEMPS

Enchères publiques

de Bétail, Objets mobiliers
et Entrain de labourage
au Valanvron près la Chaux-de-Fonds

Pour cause de cessation de culture, Madame veuve **Schupbach**, agricultrice au **Valanvron 18**, près la Chaux-de-Fonds, fera vendre par voie d'enchères publiques, devant son domicile, le **lundi 12 avril 1897**, dès 1 h. après midi :

6 vaches laitières, une charrue double versoir, plusieurs chars à échelles, une glisse à brecette une herse, des harnais, 3 garderobes, des tables, de la batterie de cuisine, outils de charron, ainsi qu'une quantité d'autres objets et outils aratoires dont le détail est supprimé.

Conditions : 3 mois pour le paiement des échutes supérieures à 20 fr., moyennant cautions solvables.

La Chaux-de-Fonds, le 31 mars 1897.

Le Greffier de Paix,
4653-4 **G. Henrioud.**

VENTE D'IMMEUBLES

Pour sortir d'indivision, les immeubles **rue de la Place d'Armes 12 et 12a**, à **La Chaux de-Fonds**, comprenant maison d'habitation, ateliers, bureaux, dépendances et jardin, **seront exposés aux enchères publiques**, à l'Hôtel-de-Ville de la Chaux-de-Fonds, le **mercredi 14 avril, à 10 h du matin.**

S'adresser pour visiter les immeubles, à M. **F.-L. Cornu, rue de la Place d'Armes 12a**, et pour prendre connaissance des conditions de la vente, en l'Etude des notaires **H. Lehmann & A. Jeanneret, rue Léopold-Robert 32.**
4313-3

En liquidation

Maroquinerie et **Papeterie.** Jolies **Sacoches** et **Albums.**

On céderait le dit Magasin, ainsi que l'**atelier de relieur.** Prix très avantageux. 3701-2

Auguste Pimper
Rue du Premier-Mars 6.

Apprenti. Un jeune garçon de 15 ans, honnête, actif et intelligent. Rétribution immédiate. Bonne partie. — S'adr. au bureau de l'Impartial.
4612-1

Changement de domicile

Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle, ainsi que l'honorable public, que ses **Magasins d'étoffes** 4325-3

Rue de la Ronde 3 et 4

sont transférés dès maintenant

AU LOUVRE

22, Rue Léopold Robert 22 (ancien Magasin GYGI, coiffeur),

LA CHAUX-DE-FONDS

Se recommande, **J. MEYER.**

Avis à MM. les Agriculteurs

Au Magasin de Machines agricoles et Machines à coudre

HENRI MATHEY
1526-43

5, rue du Premier-Mars 5

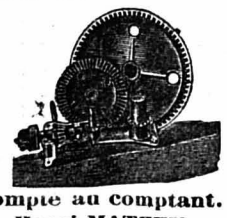

on trouvera toujours un beau choix de **Machines à battre**, suisses et françaises, nouveau manège à billes, le plus solide et le plus léger trouvé jusqu'à présent. **Hâche-paille, Concasseurs, Pompes à purin** et autres, **Coupe-racines, Herses, Charrues, Plocheuses Ramseyer**, reconnues les meilleures jusqu'à présent. Nouveaux **Râteaux à bras, Râteaux à cheval. Machine à étendre et retourner, Faucheuses Cornick** (vraies américaines), dernières perfections. — Toutes les machines achetées chez moi sont garanties une année sur facture. Paiements par mois. **3 % d'escompte au comptant.**

Se recommande, **Henri MATHEY.**

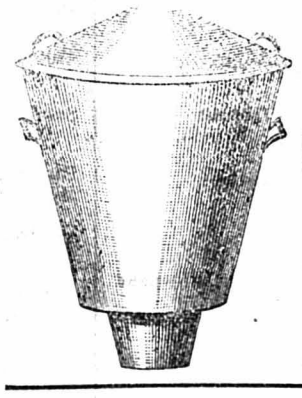

M. Edouard GRANDJEAN

Ferblantier à CERNIER

a toujours son dépôt de

Couleuses et Réchauds pour couleuses

de toutes dimensions

et autres **Articles de ferblanterie**, chez

M. MATHEY

Magasin de Machines à coudre

5, RUE DU PREMIER-MARS 5

M. **MATHEY** pourra faire les arrangements pour paiements mensuels. 1528-35

ENCRIERS fantaisie et dans tous les prix **PAPETERIE COURVOISIER** **ENCRIERS**

Société suisse pour l'assurance du mobilier

Avis aux assurés

La Société suisse pour l'assurance du mobilier informe les membres de la Société qu'elle considère l'introduction *de l'éclairage au gaz acétylène*, comme un changement dans le sens du paragraphe 52 des statuts, changement qui doit être porté à sa connaissance. Les assurés dont le mobilier se trouve dans des bâtiments éclairés au gaz acétylène ou dans lesquels on se propose de l'introduire sont invités, par le présent avis, à en donner connaissance à l'agent de leur district et à s'entendre avec lui sur les conditions permettant la continuation de leurs contrats.

L'AGENT 2809-1
Albert Ducommun
3, rue de la Promenade 3

Il ne suffit pas

de prendre une fois ou deux le **Cacao à l'avoine de Cassel, préparé par Hausen,** marque de fabrique **« la Ruche »**, mais si vous en faites un usage continuel, vous êtes sûr **d'un effet absolument merveilleux** pour **les maux d'estomac** et d'intestins ainsi que pour les maladies nerveuses. Notez que le seul véritable Cacao à l'Avoine de Cassel, préparé par Hausen, se vend **par cartons de 27 cubes emballés dans des feuilles d'étain au prix de fr. 1.50.** S'adresser à toutes les pharmacies, maisons de comestibles et les meilleurs magasins d'épicerie et droguerie. — Dépôt général : **C. GEIGER, Bâle.** — Dépôt pour la Suisse romande : **MATTHEY, GABUS & Cie, Genève.** 4)-2

Médecin-Oculiste

Dr BOREL

ancien chef de clinique ophtalmologique à Paris,

reçoit à **La Chaux-de-Fonds**, rue du Grenier 4, Mardi et Vendredi, de 10 heures à midi ;

au Locle, Hôtel du Jura, Mardi de 3 à 5 heures ;

à Neuchâtel, rue St-Honoré 5, tous les jours de 3 à 5 heures, sauf Mardi et Dimanche. 13691-23

CHOCOLAT SUCHARD

Médaille à l'Exposition universelle de Chicago. 15231-28

Repasseuse. Une bonne repasseuse en linge se recommande pour de l'ouvrage à la maison et en journées. On se charge du lavage. — S'adresser chez Mlle Voumard, rue du Parc 5.

A louer

pour St-Martin prochaine

à côté de la campagne **Mont-Plaisir** (Place-d'Armes), plusieurs logements modernes de trois pièces, corridor fermé, alcôve, buanderie et grande cour ; le tout bien exposé au soleil

S'adresser chez M. Guillaume Wyser, rue du Rocher 16. 4770-9

Voiture

A vendre un joli bræck à 6 places, ainsi qu'une **charrette.** — S'adresser rue du Collège 21, au Magasin d'épicerie.

Se recommande toujours pour les travaux de charronnage.
4249-1 **Aloïs MESSMER.**

Foin à vendre

A vendre deux granges de bon foin, en bloc à la toise ou en détail à **40 fr.** le mille, aux Petites-Crosettes, la Chaux-de-Fonds. — S'adresser pour le voir, chez M. Scheidegger, Petites-Crosettes 17, et pour traiter à M. Jeanneret, géomètre, au Locle. 2588-13*

Mise à ban

Le soussigné Louis OPPLIGER, fermier aux Crêtets n° 6, met à ban pour toute l'année la propriété appartenant à M. Sommer, vétérinaire, ainsi que le pré au-dessus de la Gare, appartenant à M. Courvoisier, pasteur.

Louis OPPLIGER.

Mise à ban autorisée :

La Chaux-de-Fonds, le 30 mars 1897.

Le Juge de paix,

4627-1 E.-A. BOLLE, not.

Bienfonds à vendre

A vendre, de gré à gré, un bienfonds, comprenant deux maisons, à l'usage d'habitation, grange et écurie et des terres en nature de jardin et prés, d'une contenance totale de 23 poses environ. H 619-c

Exploitation facile, à proximité d'une route cantonale ; suffit à l'entretien de 6 à 7 vaches.

S'adresser en l'Etude de MM. 3682-1

G. Leuba, avoc. & Ch.-E. Gallandre, not.

50, Rue du Parc 50.

Montres garanties

Or, Argent, Acier et Métal

DÉTAIL 384-86

F.-ARNOLD DROZ

La Chaux-de-Fonds

39, Rue Jaquet-Droz 39.

Tapissier-Matelassier

Le soussigné se recommande à sa clientèle et au public en général pour le remontage des lits et meubles. **Posage de stores.** On se charge aussi des **déménagements.** 4510-7

J. SAUSER,

rue de l'Hôtel-de-Ville 17.

Conservation

de **Manteaux** et de tous les **Articles de Fourrure** avec garantie, **soins spéciaux**, local aménagé à cet usage; au Magasin **15, rue Léopold-Robert 15, LOUIS HAAS** (successeur de F. Ziegler). 4670-5

Etude R. HOURIET, Avocat

Rue Fritz Courvoisier 3

A louer pour **St-Georges 1897** un **PIGNON** d'une pièce, cuisine et dépendances. Belle situation. Prix modéré. 4544-2

Thés des Indes, Ceylon Pekœ, Darjeeling Pekœ, Souchon, garantis pures et sans mélange, sont en vente au magasin de cigares rue Léopold Robert **72.**

Au Magasin rue du Parc 14

J'ai l'avantage d'annoncer à mon honorable clientèle que mes

Collections d'Articles pour la saison

sont au complet ; tels que : **Robes** haute nouveauté, **Peluches** pour confections, 120 cm. de large, **Velours, Soieries, Dentelles, Jupons** confectionnés. **Corsets, Draperies, Vêtements** sur mesure. **Linoléums** et **Tapis** en tous genres. **Plumes** et **Duvets**, etc.

3773-3 Se recommande, **PERRENOUD-SPÆTIG.**

Sur demande, on porte les échantillons à domicile

NOUVEAUTÉS POUR ROBES

CHOIX CONSIDERABLE dans tous les genres parus pour la saison. ROBES DEUIL, PETIT DEUIL, FANTAISIES noires

ÉCHANTILLONS à disposition. **PRIX TRÈS MODÉRÉS**

MAGASINS DE L'ANCRE

2449-7

Expos. nat. suisse Genève 1896 : Ment. honorable
Expos. cant. Fribourg 1892 : Mention honorable

Agriculteurs ! Artisans ! Particuliers !

fr. 23.—

les **100 litres** de mon

Vin prima blanc de raisins secs

franco contre remboursement.

Excellents certificats des meilleurs chimistes de la Suisse. — Plus de 700 lettres de remerciements et recommandations de l'année 1896.

Fûts de 100, 120, 150, 200, 300 et 600 litres sont à la disposition des clients.

Echantillon gratis

Se recommande, **OSCAR ROGGEN, fabrique de vin,**

1865-24 **MORAT.**

Bordeaux 1896 : Dipl. d'honneur avec Méd. d'or
Rouen 1896 : 6e Dipl. d'honn. avec Croix insigne

TERRAIN A BATIR

On achèterait, au centre du village, un terrain à l'état de cour et jardin, pour y élever un atelier sans étage. On s'arrangerait également avec un propriétaire disposé à faire le nécessaire.

Ecrire à Haasenstein & Vogler, sous Lc-752-C. 4508-6

COMPAGNIE

D'ASSURANCES GÉNÉRALES

Fondée en 1819

ASSURANCES SUR LA VIE

850 Millions DE Capitaux assurés en cours

RENTES VIAGÈRES

32 Millions DE Rentes à servir annuellement

SUR LA VIE

Paris — 87, rue Richelieu 87 — Paris

La plus ANCIENNE des COMPAGNIES FRANÇAISES

FONDS DE GARANTIE : 660 MILLIONS

Achats de nues propriétés et d'usufruits — Capitaux placés en Suisse : 15 Millions.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **ADOLPHE STEBLER, directeur particulier, rue de la Paix 27, à la Chaux-de-Fonds ;** M. **FRITZ MONTANDON,** au Verger, **Locle :** M. **ALBERT MATTHEY,** notaire, à **La Sagne.** 18906-7

S'en servir pur sans mélange

Dr Katsch

Café homéopathique

préparé uniquement par 1500-17

Heinrich Franck Söhne

BALE

Ce café homéopathique ayant l'avantage de ne pas irriter les nerfs, est spécialement recommandé aux enfants, aux personnes faibles ou énervées et surtout à ceux qui sont atteints d'une maladie d'estomac, de cœur, etc, auxquels le café indien est interdit. Pris avec du lait et du sucre, « c'est la boisson la plus exquise et la plus saine » à l'usage de tout le monde.

Goître, Enflure du cou.

Par la présente je certifie que vous m'avez complètement guéri du goître et de l'enflure du cou dont j'ai souffert si longtemps. C'est pourquoi je recommande chaudement à toutes les personnes affligées de maux analogues de se faire traiter par la **Polyclinique privée de Glaris.** Bex, le 7 Déc. 1896. Louis Corgiat La signature de M. Louis Corgiat a été apposée ci-haut, au Bureau de Police de Bex, le 7 Déc. 1896 Municipalité Police de Bex. Ardesse : « **Polyclinique privée,** Kirchstrasse 405 **Glaris.** » **N° 2.**

Véritable FRANCK

CAFÉ DE CHICORÉE Qualité excellente

est reconnu partout comme le meilleur des mélanges au cafe

Marque de fabrique : Moulin à café.

14 Fabriques. — 36 Médailles. 14830-1

Bulletin de droit usuel.

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

G. D. Chaux-de-Fonds. — L'art 1er de l'ordonnance du Conseil fédéral porte que : « Lorsque, conformément aux articles 82 et 85 de l'organisation militaire, un homme astreint au service passe un cours de répétition en compensation duquel il a déjà payé la taxe d'exemption, cette dernière doit lui être remboursée. » Vous n'avez pas droit au remboursement de votre taxe.

L. O. — La chose est un peu difficile à réaliser. L'action doit être intentée devant le tribunal du domicile du mari. Vous devriez donc vous adresser à un homme de loi du canton de Soleure qui pourrait peut-être obtenir l'assistance judiciaire. La preuve se fait par témoins.

C. A. — Aux termes de l'art. 649, Code civil, les libéralités ne peuvent excéder la moitié des biens du testateur, s'il laisse un ou plusieurs enfants légitimes. Donnez-moi une adresse à laquelle je dois envoyer la formule demandée.

E. B. — Oui, car les cantons sont libres d'accorder l'exécution, sur leur territoire, de jugements pénaux rendus dans un autre canton.

De St-GEORGES.

Il sera répondu par la voie du Bulletin à toutes les questions posées par lettre à M. de St-Georges, Bureau de L'Impartial. Pour réponse particulière joindre 50 centimes en timbres-poste.

***NOTA.** — Toute correspondance demandant une réponse dans le bulletin du samedi, doit parvenir au Bureau de L'IMPARTIAL le jeudi au plus tard.*

Faits divers

La bicyclette en Abyssinie

La bicyclette a fait son apparition en Abyssinie. C'est un lieutenant italien qui l'a fait connaître aux sujets étonnés de Ménélick. Chargé d'un message pour le ras Mangascia, cet officier s'avisa qu'une arrivée sensationnelle ne pourrait que contribuer à l'heureux succès de sa mission. Il enfourcha donc un bicycle, fit flotter au guidon la flamme blanche des parlementaires et, pédalant avec une énergie que doublait l'ardeur de son patriotisme, il fonça à toute vitesse vers les lignes ennemies. L'effet, sur les avants-postes, fut considérable ; l'allure vertigineuse de cet étrange cavalier, la silhouette inconnue de sa monture plus rapide que les onagres de la reine de Saba, surprirent à tel point les sentinelles qu'elles ne songèrent point à arrêter l'officier, ni à lui demander où il allait.

Quand il eut joint le gros de l'armée, l'Italien mit tranquillement pied à terre, s'informa de la demeure de Mangascia ; puis, lorsqu'on lui eut indiqué la direction à suivre se remet en selle et continua sa route, flanqué de deux cavaliers abyssins muets d'admiration, qui, en vue du quartier général, le devançèrent pour annoncer au ras l'arrivée mystérieuse d'un envoyé du ciel. Mangascia, moins naïf que ses troupes, fit venir l'étranger, reçut négligemment son message, et, considérant avec curiosité la « bécane », pria l'officier de lui en montrer le maniement. L'Italien ravi, se répandit en explications, montra au barbare les pneumatiques, la chaîne, le guidon, lui fit admirer la multiplication, les roulements « tous sur billes », remonta sur sa machine et pendant une bonne heure, au grand soleil, sous les yeux attentifs du ras intéressé, pédala, volta, fit des raids. Lorsque, enfin, sûr du succès, il descendit de bicyclette pour recueillir le fruit de tant d'efforts, l'Abyssin le remercia d'un geste protecteur, lui tourna le dos et laissa repartir sans réponse le cycliste essoufflé.

Recette pour les cyclistes qui ont maille à partir avec les chiens

J'ai vu, raconte M. H. de Parville dans les *Débats*, un cycliste poursuivi par un dogue se débarrasser incontinent de son agresseur. Il tira de sa poche une sorte de poire; un jet de liquide arrosa le chien qui se tut et s'en fut la tête basse.

Renseignements pris, la méthode est simple. On emplit une poire de caoutchouc, fermée par un bouchon, d'une solution ammoniacale assez concentrée. A la première attaque, on fait sauter le bouchon ; on appuie sur le caoutchouc et il sort un jet de liquide qui dégage de tous côtés le gaz irrespirable.

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 4 avril 1897

Eglise nationale

9 ¾ h. du matin. Prédication.
11 h. » Catéchisme.
11 h. » Ecoles du dimanche dans tous les Collèges primaires.

Salle du collège de l'Abeille

9 ¾ h. du matin. Prédication.
7 ½ h. du soir. Etude biblique.

Eglise indépendante

SAMEDI 3 AVRIL

8 h. ½ du soir. Réunion mensuelle du Presbytère.

DIMANCHE 4 AVRIL

9 ½ h. du matin. Culte au Temple.
11 h. du matin. Catéchisme.
7 h. ½ du soir. Conférence de M. le pasteur H Gagnebin.

Chapelle de l'Oratoire

9 ½ h. du matin. Prédication et communion.
7 ½ h. du soir. Pas de service.
Ecoles du dimanche : 11 heures du matin.

Deutsche Kirche

9 ½ Uhr Vorm. Predigt.
11 » » Catachismus und Sonntagsschule.

Chapelle morave (rue de l'Envers)

10 h. du matin. Prédication
11 h. du matin. Ecole du dimanche.
7 h. du soir. Culte liturgique.

JEUDI 8 AVRIL

8 ½ h. du soir. Etude biblique.

Eglise catholique chrétienne

9 ½ h. du matin. Service liturgique. Sermon.
10 ½ h. » Catéchisme.

Eglise catholique romaine

8 h. du matin. Première Messe.
9 ¾ h. » Office, sermon.
1 ½ après-midi. Catéchisme.
2 h. » Vêpres.

Le premier dimanche du mois, sermon allemand pendant l'office.

Eglise évangélique baptiste

Rue de la Paix 45

9 ½ h. du matin. Culte, Sainte-Cène le 1er et le 3me dimanche du mois.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

MARDI

8 ½ h. du soir. Réunion d'évangélisation.

VENDREDI

8 ½ h. du soir. Etude biblique.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

(rue du Progrès 48)

2 h. après midi. Réunion publique mensuelle de tempérance.
8 h. du soir. Réunion d'évangélisation et de tempérance.
Mardi, 8 ½ h. du soir. Réunion allemande (petite salle).
Jeudi, 8 ½ h. du soir. Etude biblique.
Samedi, 8 ½ h. du soir. Réunion de prières (petite salle).

Bischœfl. Methodistenkirche

Eglise méthodiste (rue du Progrès)

9 ½ Uhr Vormittags. Gottesdienst.
11 » » Sonntagsschule.
8 » Abends. Gottesdienst.
Mittwoch, Abends 8 ½ Uhr. Bibel- u. Gebetstunde.
Freitag, Abends 8 ½ Uhr. Männer- und Jünglingsverein.

Evangélisation populaire

(rue de la Demoiselle 102)

10 h. du matin. Culte.
11 h. » Ecole du dimanche.
2 ½ h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. » »
Lundi, 8 h. du soir. » »
Jeudi, 8 h. du soir. Réunion d'évangélisation.

Mission évangélique

(rue du Premier-Mars n° 11 a)

10 h. du matin. Culte.
11 » Ecole du dimanche.
2 ½ h. après midi. Réunion d'évangélisation.
8 h. du soir. » »
Lundi, 8 h. du soir. » »
Mardi, 8 ½ » Etude biblique et réunion de sanctification.
Jeudi, 8 h. » Réunion d'évangélisation.

Deutsche Stadtmission

(Mission de Crischona)

Sonntag, 4 Uhr Nachm. Predigt, Envers 37.
» 2 ½ » Jungfrauenverein, Env. 30.
Freitag, 8 ½ Uhr Abends. Jünglings- und Männerverein. rue de l'Envers 30.
Mittwoch, 8 ½ Uhr Abends. Bibelstunde, Env. 30.

Eglise adventiste

(rue du Temple Allemand 37)

Samedi, 9 ½ h. du matin. Culte.
» 1 ½ h. après midi. Etude biblique pour adultes et enfants.
Dimanche, 8 ½ h. du soir. Etudes bibliques.
Mardi, 8 ½ du soir. Réunion de prière et travail missionnaire.
Vendredi, 8 ½ du soir. Lecture biblique.

Armée du Salut

Rue de la Demoiselle 127

7 h. et 10 h. du matin, réunion de sainteté.
1 h. après-midi, culte des enfants.
2 ½ h. après-midi, réunion de louanges.
8 h. soir, réunion de salut.
Mardi à 8 ½ h. soir, réunion de soldats.
Vendredi à 8 ½ h. soir, réunion de sanctification.
Lundi, mercredi et jeudi, à 8 ½ h. du soir réunions de salut.
Samedi, à 8 h. du soir. Répétition de la fanfare

Imprimerie A. Courvoisier, La Chaux-de-Fonds

garder le gourou comme otage jusqu'à ce qu'ils eussent gagné un port du littoral et lui rendre ensuite la liberté.

Brien ne s'était pas fait faute de hausser les épaules.

— La liberté ! avait dit le matelot, afin qu'une fois sur pattes il trouve encore le moyen de nous offrir des plats sucrés de sa composition. Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai dans l'idée que la conserve en sac de ce singe-là nous portera malheur.

Hélas ! dans cette circonstance, Brien n'était point mauvais prophète.

Les épreuves des fugitifs n'étaient point finies ; les plus dures, les plus épouvantables peut-être leur restaient encore à traverser.

La pluie d'abord, l'inondation qui les menaçaient eux aussi.

La petite troupe avait été obligée de retourner sur ses pas et de remonter du côté de la frontière du Népaul

Mais elle était venue se heurter à un corps de cavaliers indigènes.

Djaoud, malgré la tempête, malgré la violence de l'ouragan, était arrivé à destination. Et de toutes parts des ordres étaient aussitôt partis, mettant sur pied des forces imposantes.

Il fallait battre en retraite, éviter les cours d'eau et les torrents qui grossissaient d'heure en heure.

Pas de guides. Le major Thurner, qui avait chassé plusieurs fois dans ces parages, connaissait le pays, il est vrai, mais il n'en possédait point la topographie complète comme eût pu le faire un indigène.

La pluie qui tombait sans relâche ne parvenait point à entamer la philosophie du brave major, non plus que celle d'Henri d'Alreimpe.

Pour Raoul et Niama, tout entiers à leur amour, la pluie n'existait pas pour eux. Ils ne s'apercevaient ni de l'ondée, ni de l'orage. L'intensité de leur bonheur était telle, après d'aussi rudes épreuves, d'aussi violentes angoisses, qu'ils oubliaient le reste de la terre pour ne songer qu'à la plénitude de leurs joies.

L'amour est l'égoïsme à deux, a dit un sage. Dans leur égoïsme, eux qui avaient eu tant à se plaindre du sort, ils ne se souvenaient plus de ceux qui leur avaient sacrifié tranquillité, repos, jouissances, pour opérer ce rapprochement de deux cours, de deux êtres qui ne pouvaient vivre l'un sans l'autre.

— Moi qui ne suis pas amoureux, disait Henri d'Alreimpe en riant, je commence à trouver qu'il fait rudement humide.

— Il faut combattre ça par ma mixture, répliqua le major Valérian, c'est le seul moyen.

On se souvient certainement de la mixture du major.

Tout allait donc pour le mieux, lorsqu'à force d'exécuter des tours et des détours, des marches et des contremarches, la petite troupe du major était allée se taper dans le détachement du lieutenant Charley.

Il avait fallu tourner à bride abattue, et dans la fuite précipitée le cheval chargé du fameux sac s'était abattu, les courroies qui retenaient le précieux fardeau s'étaient rompues, et Haïm avec sa prison de toile avait roulé aux pieds du cheval du lieutenant qui s'arrêtait effrayé.

Tandis que le major Valérian et ses compagnons se repliaient en désordre, sans savoir à qui ils avaient affaire, car à travers l'ondée épaisse on n'avait pu reconnaître les cavaliers, mais bien certains d'être venus se heurter à des ennemis, Brien s'arrachait les cheveux par poignées.

— Je le disais bien, répétait-il, j'en étais bien sûr qu'il arriverait quelque anicroche à ce singe de malheur. Le voilà sauvé maintenant !. .Ah! je n'aurais pas dû écouter mon capitaine. J'aurais dû lui désobéir et serrer la vis à ce marsouin-là jusqu'à extinction de chaleur.

Et si Henri d'Alreimpe et le major Valérian n'avaient pas arrêté Brien, il aurait été, lui tout seul, à la conquête du fameux sac.

Lorsque Maya-Niama, qui galopait en tête de la petite troupe, avait appris que le gourou n'était plus au pouvoir de ses compagnons, son charmant visage se décomposa et devint d'une pâleur mortelle.

— J'étais trop heureuse ! murmura-t-elle.

Puis tout haut, adressant à son mari un regard dans lequel elle fit passer tout son cœur :

— Ah ! vienne la mort, maintenant, dit-elle. Je ne la crains pas. Ce que j'avais peur de perdre, Raoul, c'était votre amour. Aujourd'hui, je suis certaine de l'avoir tout entier et jusqu'à votre dernier souffle.

Henri avait entendu ; il avança sa monture à la hauteur de celle de Niama.

— Chère petite sœur, lui dit-il, je ne suis pas de votre avis. On doit d'autant tenir à la vie qu'elle est heureuse. Aujourd'hui, vous êtes au comble de vos vœux... et des nôtres, ajouta-t-il avec un charmant sourire, il faut donc y être attachée plus que jamais. Ne serait-il pas navrant que toutes les peines que nous nous sommes données, tous les dangers que nous avons courus ensemble fussent perdus ?

— Oh ! mon bien-aimé frère ! répondit la jeune femme, ne savez-vous pas que la moitié de mon cœur vous appartient et que jamais il ne pourra vous exprimer toutes ses actions de grâce !

— La moitié, intervint le major en riant, la petite moitié, et encore... car je suis bien certain d'en avoir une petite part.

— Oui, vous aussi qui avez été si bon, si généreux.

— Alors, reprit Henri, si j'ai une moitié de votre cœur, ma sœur bien aimée, et le major Valérian l'autre, je me demande avec désespoir ce qui restera à ce pauvre Raoul.

— Oh ! que vous êtes méchants tous les deux ! fit la jeune femme en riant et en poussant l'allure de son cheval.

Dans le détachement du lieutenant Charley, on ne riait point La colonne avait repris sa marche.

Haïm, au prix d'un suprême effort de volonté, était parvenu à se maintenir à cheval ; son corps brisé obéissait à son infernal esprit.

Sous la pluie, la colonne avait repris sa course.

Charley ne pouvait point regagner Patna, toutes les routes étant coupées par l'inondation qui continuait à augmenter.

Puis, les paroles du gourou avaient changé le cours de ses idées Il savait maintenant qu'il avait M de Blignac devant lui, que sans doute il pourrait parvenir à le joindre. Alors, un espoir de haine satisfaite s'emparait de lui.

(A suivre.)

14me Année — 1897 N° 51. XXXIXe Volume

LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Prix d'abonnement: Un an, fr. 10; six mois, fr. 5 50; trois mois, fr. 3.

La Princesse Maya-Niama

PAR

GEORGES PRADEL

Est-il nécessaire d'expliquer comment à point nommé nos amis s'étaient trouvés au bungalow pour s'emparer du gourou et délivrer Niama?

La petite troupe du major avait toujours précédé le convoi d'Haïm à une journée de marche. Une fois la présence du gourou signalée par les rabatteurs que le commandant Valérian avait à sa disposition, ceux-ci avaient été congédiés. Et toujours devançant l'ennemi, ils attendaient l'occasion favorable.

Occupant le bungalow avant Haïm, ils avaient eu tout le temps de prendre leurs dispositions, démolir le mur qui ne tenait plus et d'y ouvrir une baie suffisante pour donner passage à Brien.

Dans la cour, Henri et Raoul se tenaient prêts à venir au secours de Yambo et d'Yves-Marie. Ils n'avaient eu besoin que de clouer la porte de l'écurie pour y enfermer le cornac et sa monture.

Au petit jour, la petite troupe prenait son vol.

Mais lorsqu'il fut décidé que l'on allait laisser la pauvre Zulima au bungalow, la négresse se mit de nouveau et avec une énergie bien plus violente à pousser des cris de paon

Il fallut cependant la laisser là.

Quant au gourou, le sac qui le renfermait était sanglé sur un cheval et Brien s'était chargé lui-même de veiller sur cette précieuse marchandise.

Le lieutenant Charley suivait la route qui devait le ramener à sa précédente étape.

Le jeune officier était de fort méchante humeur.

Mal campé, avec un matériel insuffisant, son détachement, les dragons et lui-même avaient essuyé l'orage de la nuit dernière. Des torrents d'eau, de véritables trombes s'étaient abattus sur les hommes et les bêtes, trempant le tout jusqu'aux os. De plus, le jeune homme se disait avec juste raison que si le temps se mettait à la pluie il serait obligé sans doute de s'arrêter, d'interrompre sa retraite, les routes étant coupées par des inondations, ainsi que cela se produit toujours dans le cours de la saison humide.

Dans l'Inde, il n'est pas rare de voir des espaces de quatre ou cinq mois sans qu'une goutte d'eau tombée du ciel vienne rafraîchir la terre qui se fendille sous les terribles morsures du soleil.

Avant la domination anglaise, tout un système d'étangs, de canaux, de rivières, de biefs, construits et entretenus à grands frais, répandaient l'eau économisée, alors que l'arrosage devenait une condition indispensable pour la récolte.

Le gouvernement anglais, avec le plus coupable des laisser-aller, a abandonné les étangs, les grands réservoirs et les écluses qui les commandaient à leur malheureux sort. Plus d'entretien, plus d'économie d'eau durant la saison des pluies; c'est ce qui explique ces inondations partielles qui font parfois tant de victimes; c'est ce qui cause ces horribles famines se reproduisant tous les huit ou dix ans, et dans lesquelles des centaines de mille créatures humaines meurent de faim.

L'orage avait brusquement changé l'état de la température La chaleur avait fait place à un vent humide et froid, et de gros nuages noirs, se bousculant d'un coin de l'horizon à l'autre, annonçaient de nouvelles tourmentes et une série de pluies qui se succèderaient sans interruption.

Le lieutenant Charley se demandait donc si le télégramme qui lui avait été apporté par les dragons ne lui était point parvenu trop tard, et s'il n'allait pas être prisonnier des éléments dans un pays désolé et maudit.

Il aurait bien voulu presser l'allure de sa petite troupe, mais les chevaux étaient exténués par la veille de la nuit, le manque de sommeil, les commotions de l'orage et, sous peine de fourbure, il fallait se condamner à une sage lenteur.

Perdu dans ses tristes réflexions, se demandant combien de jours encore le séparaient de l'objet de son amour, il cheminait la tête basse, lorsque son maréchal des logis laissa échapper une exclamation de surprise.

Charley Blount leva les yeux et il aperçut alors, venant à sa rencontre, un vieillard indigène monté sur un âne et qui marchait péniblement. En travers de l'âne, chargé d'ans, lui aussi, se voyait un sac contenant les provisions du voyageur.

Sur cette route déserte, l'apparition d'un être humain quel qu'il pût être, anglais ou hindou, était un évènement.

Le vieillard regardait les soldats anglais d'un air farouche. Il avait l'air d'hésiter, de se demander s'il devait oui ou non leur adresser la parole.

Arrivé à la hauteur du détachement, il arrêta sa monture et portant la main à son front, à sa bouche pour faire le salut oriental:

— Il faut changer votre itinéraire, dit-il au lieutenant qui s'était avancé au-devant de lui. Vous devez remonter vers le nord, la route est coupée par l'eau.

— Déjà? s'écria Charley avec colère.

— Oui, répliqua le vieillard, et si vous ne vous dépêchez, votre retraite serait finalement coupée par l'inondation, et vous ne pourriez plus passer.

— Merci, vieillard, répondit le jeune officier, vous nous rendez un grand service.

— C'est vrai, fit froidement celui-ci, d'autant que, si vous étiez pris par l'eau, vous pourriez demeurer là de longs jours, vous et vos hommes, et courir le risque de mourir de faim.

— Merci, merci encore, fit le lieutenant.

— Bien. Alors, reprit l'Hindou, service pour service. Pouvez-vous me dire, ou voulez-vous me dire où se trouve à cette heure Haïm-Dourani ?

La discrétion n'était point recommandée au lieutenant, il n'avait aucune raison de ne pas répondre à la demande de son interlocuteur.

— Haïm-Dourani est loin Il doit toucher actuellement à la frontière du Népaul.

Le visage de l'Hindou se contracta

— Oh! le chien! murmura t-il si bas que personne ne put l'entendre.

Tout à coup, un éclair brilla dans ses regards.

— Mais, reprit-il, il va être forcé, lui aussi, de revenir sur ses pas. Les pluies vont lui barrer le chemin. Les bas plateaux de l'Himalaya doivent rouler maintenant de véritables torrents.

Le lieutenant se consultait. Peu lui importait le sort d'Haïm et de son trésor, mais il voulait sortir au plus tôt de cette contrée maudite, et, en dehors de la route principale, il en ignorait la topographie.

— Et les voies qu'il me faut prendre sont-elles compliquées? dit encore le lieutenant.

— Il vous faudrait un guide, fit le vieillard après avoir hésité longtemps. Je puis vous en servir. Tous les chemins de ce pays me sont familiers, et si, comme je crois, Haïm-Dourani est obligé de revenir sur ses pas, comme vous sur les vôtres, j'ai des chances de le rencontrer.

Dans ce vieillard misérable, à l'air farouche, s'offrant ainsi comme guide au lieutenant Blount, le lecteur a sans doute reconnu le paria Sanga-Mytha.

Haïm, on le devine, avait joué le vieillard, l'abandonnant au temple de Patna.

Sans doute le paria l'avait menacé, sans doute il avait été surpris de trouver tant de colère virile dans ce vieillard cassé, brisé, qu'il jugeait être depuis tant d'années un instrument passif, résigné et inerte

Mais la présence du père de la *Perle Jaune* le gênait, l'inquiétait. Il voulait à tout prix se débarrasser de lui, et il était parti, laissant le vieillard derrière lui, emmenant sa fille dans un monastère, un temple ignoré du Népaul, certain que, malgré ses recherches, il ne parviendrait jamais à la découvrir

Alors, quand le vieillard, auquel les fakirs et les bonzes avaient appris le départ du gourou, s'était aperçu de son abandon, sa colère, sa rage n'avaient pas eu de bornes. Il s'était roulé dans la poussière, s'arrachant les cheveux, se labourant le visage, poussant de véritables gémissements.

— Ma fille! sanglotait-il, il m'a pris ma fille! le maudit!!...

Mais cet abattement n'avait pas été de longue durée.

Bientôt il se relevait, sa résolution était prise Il voulait retrouver Haïm, rejoindre Maya-Niama.

Et alors, dans les rues de Patna, il s'était enquis, il avait demandé, et on lui avait dit qu'un détachement de cavalerie anglaise avait pris la route du Népaul, accompagnant un éléphant et des indigènes.

Et pieds nus, sans ressources, mendiant son pain le long de la route, il était parti, sans s'inquiéter des dangers et des fatigues du voyage.

A Darbangha, il avait pu acheter un âne et quelques provisions, et alors il s'était engagé dans la contrée déserte

Le détachement, au grand mécontentement des cavaliers et de leurs chefs, rebroussa donc chemin. L'ordre du colonel Mamby devenait lettre morte devant un cas de force majeure.

La pluie s'était mise à tomber, une pluie serrée, compacte, sans interruption, une pluie désolante et désespérante.

De tous côtés les canaux grossissaient, débordaient, et au loin la petite troupe fut bientôt frappée par le bruit d'un roulement comparable à un lointain tonnerre.

Sanga-Mytha étendit la main.

— C'est la Gandah qui déborde, dit-il lentement. Il faut remonter sur notre gauche, gagner les bas plateaux du Népaul, ou, sans cela, l'eau viendra jusqu'à nous et nous emportera.

La Gandah est un affluent du Gange dont les eaux sont tumultueuses et rapides.

Pour la troisième fois, le détachement changea son itinéraire.

Devant la pluie persistante, les précautions militaires du jeune officier avaient cessé. La troupe marchait en colonne, conduite par Sanga-Mytha, que l'on avait monté sur un des chevaux de renfort.

Vers le milieu du troisième jour, le lieutenant Charley, en proie à une affreuse inquiétude, car cette situation critique pouvait se compliquer encore, le lieutenant Charley, trempé malgré son makentosch, marchait en tête de la colonne, lorsque son oreille fut surprise par un hennissement.

Il partait à quelque distance en face de lui, traversant le rideau de pluie qui obscurcissait la vue.

A travers l'ondée, Charley aperçut vaguement une petite troupe de cavaliers arrivant à sa rencontre.

Des rangs du détachement commandé par le lieutenant, plusieurs hennissements s'étaient fait entendre, répondant au premier.

Et alors, Charley Blount aperçut la troupe inconnue qui faisait demi-tour et qui détalait au plus vite.

— Au galop! commanda le lieutenant en enfonçant les éperons dans le ventre de son cheval. Chargez!...

Il faut savoir, s'était-il dit, ce que c'est que ces cavaliers qui tournent bride si précipitamment à notre approche

Grâce aux éperons, les chevaux électrisés avaient pris le galop, et, s'animant les uns les autres, chargeaient avec entrain.

Mais les fuyards étaient sans aucun doute supérieurement montés, car non seulement ils n'avaient pas perdu de terrain, mais même à travers la pluie on n'apercevait plus leurs ombres.

Le terrain, détrempé par les pluies, était glissant;

parfois un cheval manquait, faisant un faux pas, mais se rattrapait et reprenait son rang dans un élan vigoureux.

Tout à coup le cheval du lieutenant fit un écart.

Si le jeune homme avait été moins bon cavalier, il eût été certainement désarçonné. Ce qui avait effrayé sa monture, c'était un cheval renversé dans la boue qui se démenait, se déhattait et cherchait à se relever; il y parvint au prix d'un violent effort, et, la tête haute, s'emballant, partit comme une flèche dans la direction de ceux dont son accident l'avait séparé.

Mais le lieutenant continuait à ne pouvoir avancer.

Sa monture pointait, se cabrait, donnant des marques d'effroi.

Sir Charley aperçut alors en travers de la route un objet informe.

C'était un sac, un volumineux sac de toile solidement attaché et ficelé.

Ce sac était plein, très bombé.

Ce qui effrayait le cheval, c'est que le contenu de ce sac de toile s'agitait convulsivement.

— Halte ! commanda le lieutenant.

Les cavaliers qui l'avaient dépassé revinrent sur leurs pas.

Plusieurs d'entre eux avaient mis pied à terre et entouraient curieusement le sac.

— Mais il y a quelqu'un là-dedans ! s'écria le maréchal des logis.

Et sans attendre l'ordre de son chef, d'un coup de couteau il éventra la toile, qui s'ouvrit et donna passage à la tête furieuse et convulsée d'Haïm-Dourani.

Le gourou, jaune, défait, pouvait à peine se soutenir.

Ce n'était pas seulement cette effrénée course en sac qui lui avait rompu les nerfs et brisé le corps. C'était la rage arrivée à son paroxysme, la fureur du serpent réduit à l'impuissance.

Maintenant il était libre !... Et dans ses yeux glauques et éteints, brillait une lueur fauve d'une intensité telle que le lieutenant Charley recula d'un pas en éprouvant un effroi vague qu'il ne put retenir.

Le maréchal des logis, à la vue du gourou, l'avait lâché, et Haïm était retombé sur le sac qui, tout à l'heure encore, lui servait de prison. Il demeurait là, haletant, pâmé, cherchant à retrouver la respiration qui lui faisait défaut.

Lorsque le souffle rentra dans sa poitrine, lorsqu'il put desserrer ses lèvres desséchées et bleuies, le premier mot qu'il prononça fut :

— Courez !...

Et son regard désignait la route par où la troupe à laquelle il avait si miraculeusement échappé venait de s'enfuir.

Le lieutenant secoua la tête à deux reprises.

— Mes chevaux et mes hommes n'en veu'ent plus, répondit-il, et ils ont sur nous de l'avance.

Haïm alors rassembla ses forces et parvint à articuler:

— Mais vous ne savez donc pas ce qui vous échappe, malheureux !... C'est .. c'est votre ennemi ; c'est ce... Français exécré et maudit... Oui, oui... et avec lui votre chef, le major !

Le gourou releva la tête, et d'un geste menaçant :

— Ah ! ils paieront cher le supplice qu'ils m'ont fait endurer ! Je veux les voir mourir dans les tortures.

Tandis qu'il parlait, ses yeux avaient couru à Sanga-Mytha :

— Tu es là, lui dit-il ; malgré moi, tu as voulu me rejoindre. Eh bien ! ta fille est avec eux. Elle est dans les bras de son ravisseur.

Une rougeur fugitive apparut sur les joues pâlies du vieillard.

— Tu triomphes ! s'écria Haïm, qui l'avait saisie au vol. Toi aussi tu es parjure à la foi. Misérable paria ! tu la crois sauvée et hors de mon atteinte ! .. La Vierge aux lotus est souillée !... L'as-tu compris, dis ?

Dans la bouche du gourou, ces mots prenaient une signification épouvantable.

Du moment que Maya-Niama avait appartenu à son mari, du moment qu'elle avait dormi dans les bras et sur le cœur de Raoul de Blignac, sa vie cessait d'être sacrée, et, le vœu rompu, c'était œuvre pie que de lui donner la mort.

Le regard de Sanga-Mytha s'alluma et ses yeux croisèrent ceux du gourou. Haïm lui avait adressé la parole en tamoul, langue que ne comprenaient ni le lieutenant ni son escorte.

Le paria ne voila pas sa paupière, ne répondit pas une parole ; mais dans ce langage muet, Haïm put deviner une déclaration de guerre impitoyable et sans merci.

Il parvint à se lever.

Charles Blount lui offrit sa gourde qui contenait un excellent rhum ; le gourou but quelques gorgées de ce cordial, oubliant cette fois la loi de Brahma qui défend les liqueurs fortes. Alors, faisant quelques pas au prix d'insurmontables douleurs, il amena le jeune officier à l'écart et lui expliqua en détail par quelle fatalité il était tombé dans les mains de ses ennemis.

Le gourou, il faut l'avouer, n'avait pas lieu de se féliciter des trois jours qu'il avait été condamné à passer avec les fugitifs. Non pas que Raoul, Henri d'Alreimpe et le major eussent maltraité leur prisonnier. Ils ne s'en occupaient même pas, s'en reposant entièrement sur Brien, qui en avait tout spécialement la garde. Et Yves-Marie qui, on le comprendra sans peine, portait une haine invétérée à l'ennemi acharné de son maître, Yves-Marie n'employait pas toujours à l'égard du gourou des procédés essentiellement parlementaires.

La position d'Haïm dans ce sac, jeté en travers d'une selle, sur un cheval lancé d'ordinaire au grand trot, était intolérable.

Aux haltes, Brien ouvrait simplement les courroies, laissait passer la tête du prisonnier en lui disant :

— Avons-nous faim ? Cette petite promenade nous a-t-elle creusé un brin d'estomac ?

Et, comme un enfant, il faisait manger et boire Haïm.

La collation ou le repas fini, à peine lui laissait-il le temps de respirer, et avec sa grimace habituelle, il faisait entendre ces mots, toujours les mêmes, qui, pour lui, étaient devenus une formule :

— Allons ! hou ! à c'te niche.

Il n'avait pas lieu d'être tendre non plus, ce brave Brien. Si lui et son maître étaient encore de ce monde, ce n'était certainement pas la faute du gredin qu'il tenait là sous la main.

Et il n'était pas content, Yves-Marie.

— Comme si le meilleur ne serait pas de casser tout bonnement la tête ou de tordre le cou à ce vieux gueux-là, au lieu de le trimballer partout comme un colis fragile !

Mais Raoul n'avait pas voulu entendre parler d'exécution. Non, il entendait, par une générosité chevaleresque,

Restaurant des Armes-Réunies

M. FALLET, tenancier du Restaurant des Armes-Réunies, rend l'honorable public de la Chaux-de-Fonds attentif au fait qu'ayant établi un VESTIAIRE GRATUIT mis à la disposition des auditeurs des Concerts, il ne peut être rendu responsable de la disparition de Chapeaux, Manteaux ou Parapluies, emportés dans les salles. 4666-2

Liquidation d'Habillements pr enfants

Faute de place, à liquider tous les habillements pour enfants, ainsi que **Pantalons. Blouses** et **Pèlerines,** seront vendus au-dessous du prix de fabrique chez 4847-6

J. RUCKLIN-FEHLMANN, chemisier

Place de l'Hôtel-de-Ville 7 et rue de la Balance 2

CHAUX-DE-FONDS

Pendant le mois d'Avril seulement

Pour **faciliter l'écoulement** des **marchandises,** il sera fait un **rabais** de **5 p. c.** sur tous les **achats d'Articles de ménage.** à partir de **5 fr.** à l'**exception** de quelques **articles de réclame**; aussi un **rabais de 10 à 30 p. c.** sur toutes les **LAMPES à suspension** et **TAPIS de chambre, MALLES de voyage** et **PORTE-PARAPLUIES.**

100 pièces POUSSETTES d'enfants de tous les **prix,** sur lesquelles il sera fait un **rabais de 10 à 30 p. c., excepté** sur celles de réclame. Les **rubans** sont en **liquidation** avec un **rabais** de **5 p. c.** 4848-6

Toutes les **marchandises** sont **marquées** en **chiffres connus.** — C'est au

GRAND BAZAR PARISIEN

et Succursale

Téléphone La Chaux-de-Fonds Entrée libre

De retour de Paris, j'ai l'honneur d'aviser les Dames de la localité que j'ai ouvert un Magasin de

Chapeaux-Modèles

et autres, provenant des premières maisons de Modes.

Se recommande, 4722-2

Mme Sandoz-Champod

18, RUE DE LA SERRE, 18

au premier étage. TÉLÉPHONE

Régulateurs

en tous genres 4467-5

Spécialité de Régulateurs à quarts et à répétition. Cabinets genre renaissance, Sonnerie imitation cathédrale.

Horlogerie de qualité supérieure

Ed. BOURQUIN, horloger

Rue de la Serre 49, CHAUX-DE-FONDS

RÉPARATIONS

Hâtez-vous! **Liquidation définitive** PROFITEZ!

Si vous voulez trouver beau choix

d'Ombrelles et de Parapluies

venez au Magasin

39, rue Jaquet-Droz 39

(près de la Gare de La Chaux-de-Fonds) 4469-4

Stock considérable! Prix très bas!

Commerce de Fourrures et Pelleteries

J'ai l'honneur d'informer l'honorable public de la Chaux-de-Fonds que j'ai repris la suite du **Commerce de Fourrures et Pelleteries** de M. VOGELSANG et que je me suis installé 4819-2

28, Rue Jaquet-Droz, 28

Entrée rue du Casine

J'accepte des commissions dès aujourd'hui, au Magasin de M. ZAHND, sellerie et tapisserie, successeur de J. Haas. — **Prix fixes et modérés.**

Charles HERRMANN,
fourreur et pelletier.

Bains salins Rheinfelden

L'Hôtel **Schützen** avec dépendance, est ouvert

Prospectus gratis. (H 1528 Q) 4691-1 **F. KOTTMANN,** propr.

LE VÉRITABLE

CAFÉ BELLET

le kilo Fr. 1.20 — le ½ kilo Fr. 0.65

se trouve chez tous les bons épiciers

En gros

chez MM. 3358-5

Hri Grandjean & Courvoisier

La Chaux-de-Fonds et Colombier

Attention!

Dimanche 4 avril 1897

auront lieu dans le local de

• l'Armée du Salut •

Rue de la Demoiselle 127

2 grandes Réunions publiques

présidées par

Mademoiselle PAVID

venant de New-York

Elle parlera sur l'œuvre de l'Armée du Salut dans les bas-fonds.

Réunions à 2½ h. et à 8 h. du soir. Invitation cordiale à tous.

Lundi 5 Avril, à 8 ½ heures du soir.

BÉNÉDICTION D'UN MARIAGE

sous le drapeau SANG et FEU

La cérémonie aura lieu en langue allemande, et sera présidée par

le capitaine d'Etat-Major MÆRKI

Local de l'Armée du Salut, rue de la Demoiselle 127. 4806-1

Entrée : 20 centimes.

MODES Mme J. SCHMITT-MULLER

Léopold Robert 57, Chaux-de-Fonds

Chapeaux-Modèles

et FOURNITURES 4758-2

Dès le 23 avril, le magasin sera transféré **Rue de la Paix 9.**

LA MAISON DE

L'Enfant Prodigue

LA CHAUX-DE-FONDS

7 — RUE LÉOPOLD ROBERT — 7

Fondée en 1863

a l'honneur d'aviser que la Collection de

Vêtements

pour

HOMMES, JEUNES GENS & ENFANTS

est dès ce jour au grand complet.

Confection très soignée dans tous les prix. 4489-1

Seule maison correspondante de *L'ENFANT PRODIGUE de Genève* ayant les mêmes prix de vente.

Téléphone ***Téléphone***

La PHARMACIE BONJOUR

rue des Granges

EST d'OFFICE aujourd'hui

Th. ANKER, tailleur, Berne

se trouve à la Chaux de-Fonds, **Hôtel de la Balance.** Il prie les honorables personnes qui ont des communications pressantes à lui faire, de bien vouloir déposer leur adresse par écrit à l'hôtel sus-nommé. 4836-1

BOUCHERIE

à remettre de suite ou pour époque à convenir, à la rue Léopold Robert. Conditions favorables. 4687-5

S'adresser à M. Ch. Barbier, notaire.

On demande des H 911-LZ

bonnes repasseuses

Entrée à volonté. 4756-1

Blanchisserie Felder-Clément,

LUCERNE

Un ménage sans enfants, habitant un village du canton de Berne, prendrait en pension un **jeune garçon** désirant apprendre la langue allemande. Entrée pour le mois de mai. Soins de famille assurés. — Pour tous renseignements, s'adresser rue de la Charrière 35, au 2me étage. 4657-1

Exposition de Chapeaux-Modèles de Paris

Au Bazar Neuchâtelois

FOURNITURES: Plumes, Fleurs, Rubans, Gaze, Tulle, etc.

Prix sans concurrence

Escompte 3 %

1437-257

Pensionnaires. On demande encore quelques bons pensionnaires à l'**Hôtel du Lion d'Or.**

Eglise indépendante

CHANTS du Dimanche 4 Avril

au Temple et à l'Oratoire 821-19*

Cantiques 81, 119 et 221

Mlles Patthey

viennent de s'établir à la Chaux-de-Fonds comme **couturières** en 4870-6

ROBES & CONFECTIONS

L'une d'elles ayant fait un bon stage dans un atelier renommé de Paris, elles sont à même de satisfaire les Dames qui voudront bien les honorer de leur visite.

11, RUE DU PARC 11.

Châles russes. Des châles russes défraîchis seront vendus à très bas prix chez M J. Rucklin-Fehlmann chemisier, rue de la Balance 2 et Place de l'Hôtel-de-Ville 7. 4871-3

Un jeune homme

sérieux, d'une bonne famille de Milan, connaissant les trois langues, Italien, Français et Espagnol, cherche place dans un commerce quelconque. Références à disposition. — S'adresser sous initiales L. M. 4872, au bureau de l'IMPARTIAL. 4872-3

Plaques automates

On demande à se mettre en rapports avec un bon faiseur de plaques automates, *gravées et émaillées, pour répétitions* quarts. — Adresser offres et prix, sous chiffres **B. F. 4854,** au bureau de l'IMPARTIAL. 4854-2

BRICELETS

minces et épais de Mme Vve **Elise LAPLACE,** en vente à son domicile, Charrière 3, ainsi que chez Mlle Chollet, Léopold Robert 32, Mmes Godat-Jacot, Fritz-Courvoisier 7, M. Jaccard, Demoiselle 45, et M. Burri, Parc 72. 4873-3

Changement de domicile

L'atelier et le ménage de M. **E. LANDRY-PAGGIO** sont transférés 4876-3

Rue de la Balance 6

Au Magasin de Chaussures

12, Rue Fritz-Courvoisier 12.

(ancienne maison Hoffmeister)

Reçu un grand choix de chaussures **en tous genres** pour **la saison d'été,** pour Dames et Messieurs. — Qualité soignée et **prix modérés.** 4875-3

Augusta Wägner-Hohloch.

EMPRUNT

De **16** à **17,000 fr.,** au 4 ¼ %, sont demandés en **première hypothèque** sur un immeuble situé dans le nouveau quartier. — Prière d'adresser les offres, sous chiffres **A. B. 701,** au bureau de l'IMPARTIAL. 4856-3

COUTURIÈRE pour FILLETTES et GARÇONS

Mme DALEX

4110-10 47, RUE DU PARC 47.

REPRISE DE COMMERCE

Une personne sérieuse, disposant d'un certain capital, cherche la reprise d'un petit commerce quelconque. — Offres sous chiffres **J. B. 4757,** au bureau de l'IMPARTIAL. 4757-2

APPARTEMENT

A louer pour St-Martin prochaine, rue Léopold Robert 18, au 3me étage, 5 chambres, dont 3 grandes, alcôve, cuisine et dépendances, part à un séchoir, exposé au soleil côtés midi et ouest. — S'adresser au 1er étage, même maison. 4874-8

SPIRAUX MOUS

chez

Louis HUMBERT-PRINCE

Rue du Parc 6 4546-1

CHAUX-DE-FONDS

Représentant d'une nouvelle Fabrique de

SPIRAUX

Enregistrement de marques de fab.

A. WALLER CHAUX-DE-FONDS

Rue Léopold-Robert 80. 11238-164

Café-Brasserie de la CLEF

38, rue de l'Hôtel-de-Ville 38.

Dimanche 4 Avril 1897
dès 3 h. après-midi précises

Grand Concert

donné par un 4862-3

Orchestre d'amateurs.

Se recommande, **Léon Gagnebin.**

A vendre

pour cause de départ ou à échanger contre bicyclette pneumatique ou des montres, une petite MACHINE à VAPEUR (petit modèle) entièrement bien conservée. Photographies de la machine à disposition. — S'adresser à M. Georges Courvoisier, rue du Marché 1.

Mise à ban

Les époux HUMBERT-DROZ URBEN mettent à ban la propriété qu'ils ont louée aux Planchettes de Mme Louise-Elisa Humbert-de Pourtalès et gérée par son curateur M. Alfred Guyot.

En conséquence, défense est faite d'y pratiquer d'autres chemins que ceux qui sont dûs, de circuler sur la propriété sous aucun prétexte, de pendre du linge sans autorisation, d'entreposer des matériaux ou du bois sans autorisation spéciale, de dégrader les barres, murs et clôtures quelconques, d'y laisser pénétrer ou circuler tous animaux et d'y jeter des pierres ou autres projectiles.

Les parents sont responsables de leurs enfants.

Les Planchettes, le 3 avril 1897.

G. Humbert-Droz.

Mise à ban autorisée :
La Chaux-de-Fonds, le 3 avril 1897.
Le juge de paix :
4861-2 E.-A. BOLLE, notaire.

Bureau

Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois

GÉRANTS

10, rue St-Pierre 10

A louer pour le 23 Avril 1897

Terreaux 11. 1er étage, 2 pièces, prix **25 fr.** par mois, avec eau. 4885-6

A vendre

des **MAISONS**, ainsi que du **terrain à bâtir** bien exposés et à de favorables conditions.

S'adresser chez M. A. Castioni, entrepreneur, Boul^d de la Citadelle 20. 4886-6

BRASSERIE DE L'AIGLE ST-IMIER

HAUERT FRÈRES

La Brasserie de l'Aigle, avec son installation entièrement renouvelée, ses nouvelles caves, ses puissants appareils frigorifiques, peut fournir pendant toute l'année des bières de conserve (Lagerbier) qualité supérieure, genres : (H-1843-J) 3699-11

Vienne, Munich, Pilsen, en fûts et en bouteilles.

LA CITÉ OUVRIÈRE

vis-à-vis de la Fleur-de-Lys

La Chaux-de-Fonds

à sa grande clientèle de la Chaux-de-Fonds et de tout le canton, ainsi que du vallon de St-Imier et des Franches-Montagnes

à l'occasion des Fêtes de Pâques

Au moment où chacun se réjouit du temps splendide et se promet de s'habiller pour la saison d'été, nous rappelons à notre nombreuse et fidèle clientèle de la ville et du dehors, ainsi qu'à l'honorable public en général, que **nulle part ailleurs** on ne peut rencontrer les avantages réels offerts par notre maison, c'est-à-dire

Bon marché, Solidité, Elégance.

Nos étoffes proviennent des meilleures manufactures suisses et étrangères; coupe la plus moderne, façon dernière mode, haute nouveauté.

Ne pas confondre nos articles **qui sont tous marqués en chiffres connus,** avec ceux qu'on trouve inévitablement dans le pêle-mêle des marchandises **à prix unique.**

Nos produits sont cotés d'après leur qualité et non au hasard

Non seulement nos clients ne paient pas plus cher que dans d'autres maisons, mais ils réalisent une sensible **économie** en se procurant dans nos magasins des vêtements **élégants et durables.**

Vente de confiance! Pas de poudre aux yeux! Nous ne faisons pas de **cadeaux,** mais nous vendons **bon marché, à tous** nos clients, de **bonnes marchandises.**

Dans le but de prouver que nous avons toujours en vue l'amélioration et le perfectionnement de nos produits, c'est-à-dire l'intérêt de nos clients, nous soumettons ci-dessous un aperçu de quelques prix, en invitant chacun à venir constater dans nos magasins la qualité et la bienfacture de nos articles, ce qui a fait la prospérité de notre maison et nous a valu la confiance du public.

Aperçu de quelques prix

Rayon pour hommes

Très recommandable,	série de complets, coupe et façon, 1 et 2 rangs, dans les étoffes unies et façonnées à fr.	30	et	35
Complets	extra-soignés, coupe moderne, draperie haute nouveauté	40, 45, 50	et	60
Pardessus mi-saison	depuis	25, 30, 35	à	40
Vêtements de cérémonie	forme redingote ou jaquette, drap noir, uni ou fantaisie très habillés, depuis fr.	48, 55, 60	à	75
Pantalons	coupe large ou mi collants, draperie solide et belle disposition, dep.	7, 9, 12, 15, 18	à	22

Rayon pour jeunes gens

Complets pour catéchumènes,	nuances bleu, noir ou brun, de fr.	25, 29, 36	jusqu'à	40
Complets pour jeunes gens,	fantaisie, depuis	15, 20, 25	à	29
Complets pour jeunes garçons,	depuis	15, 18, 20	à	25

Rayon pour enfants

Costumes	bleu marin, avec double col, pour enfants de 3 à 6 ans, fr.			10
Costumes	forme blouse russe, avec ceinture cuir, façon élégante, pour enfants de 3 à 6 ans, fr.	12	à	15
Costumes	haute nouveauté, extra soignés, forme nouvelle, de fr.	18	à	25

Voir nos étalages. Grande exposition. Mêmes prix à l'intérieur qu'à l'extérieur.

14869-2

A partir du 3 Avril, les Domicile et Comptoir

C. Bourquin-Champod

seront transférés 4754-1

RUE DE LA SERRE 18

au 1er étage.

Serrurerie p^r bâtiments

OUTILS ANGLAIS

pour menuisiers, charpentiers, etc.

Outils d'Agriculture

AU 6737-32

Magasin de Fers

Guillaume NUSSLÉ

3, Rue Léopold-Robert, 3

RÉVOLVERS

Carabines-flobert

Munitions

Apprentie. On désire placer comme apprentie pour une bonne partie de l'horlogerie, une jeune fille intelligente. Entrée à volonté. — S'adresser rue du Doubs 27, au rez de-chaussée. 4800-3

Doreuse. Une bonne doreuse de roues entreprendrait quelques boîtes de roues pour nickelages ou pour un doreur. — S'adresser rue du Collège 21, au 1er étage, à gauche. 4776-2

A la même adresse, on prendrait une jeune fille comme **apprentie**.

Finisseuse. Une bonne finisseuse de boîtes argent se recommande pour de l'ouvrage à domicile. — S'adresser rue du Puits 25, au 2me étage. 4779-2

Un jeune homme fort et robuste cherche une place comme homme de peine, aide-dégrossisseur ou autre emploi. 4824-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un jeune homme sérieux, ayant fait un cours d'horlogerie et pouvant aussi s'occuper de tenue des livres, cherche emploi dans une bonne maison. Prétentions modestes. 4187-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteurs. Deux remonteurs faisant le genre soigné, ancre petites et grandes pièces, entreprendraient encore quelques cartons par semaine. Preuves de capacités à disposition. 4730-1

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un homme d'un certain âge, ayant fait les secrets et les emboîtages, ainsi que l'achevage de boîtes finies et pouvant s'occuper d'autres travaux d'atelier, demande une place dans une fabrique ou comptoir. Certificats à disposition. Entrée immédiate. — S'adr. sous initiales **J. P. 4647,** au bureau de l'IMPARTIAL 4647-1

Une demoiselle de toute moralité et possédant une belle écriture, cherche place dans un bureau ou comptoir de la localité. On pourrait entrer de suite. 4620-1

A la même adresse, on demande des **sertissages Roskopf** à faire à la maison.

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Une demoiselle sérieuse cherche emploi de préférence aux écritures. — S'adresser, sous initiales **M. P. 4611,** au bureau de l'IMPARTIAL. 4611-1

Apprentie. On désire placer de suite une jeune fille comme apprentie **finisseuse** de boîtes or. — S'adr. à M. Brandt, rue de Bel-Air 8A, au pignon. 4624-1

Journalière. Une personne propre et active, pouvant disposer encore de quelques heures, demande à faire des ménages. — S'adresser chez Mme Perret Houriet, rue de la Demoiselle 162.

Sertisseuse, On demande pour entrer de suite une ouvrière sertisseuse. — S'adresser rue du Progrès 71, au 1er étage. 4857-3

A la même adresse, on donnerait des sertissages à faire à domicile.

Polisseuses. On demande de suite ou dans la quinzaine deux bonnes polisseuses, dont une pour boîtes. Ouvrage assuré. — S'adresser à l'atelier de décoration Adolphe Ducommun & Cie, Trois-Portes 4, **Neuchâtel.** 4881-3

Nickeleuse. On demande une bonne ouvrière nickeleuse. — S'adr. à M. J. Schneider, rue de l'Envers 20. 4880 6

Polisseuse. On demande une bonne ouvrière polisseuse de boîtes or qui serait nourrie et logée, ainsi qu'une polisseuse pour faire des heures. — S'adresser chez Mme Kohler-Robert, rue de Bel-Air 8A. 4891-3

Graveur de lettres bien au courant de la lettre anglaise, pourrait entrer de suite à l'atelier Hentzi fils, rue du Premier-Mars 14A, au 3me étage. 4890-3

On demande de bonnes **cuisinières, servantes** et **jeunes filles** pour aider au ménage. — S'adresser au Bureau de placements de confiance, rue du Soleil 1, au 3me étage. 4887-3

Raquettes. On demande un ouvrier ou une ouvrière habile pour poser les clefs de raquettes par quantités conséquentes. Travail à la maison. — S'adresser à la fabrique d'horlogerie rue de la Demoiselle 35, au rez-de chaussée. 4889-3

Servante. **On demande pour un ménage de 5 personnes, une bonne servante ayant déjà servi dans un ménage soigné. Bon gage. Entrée fin avril ou commencement de mai. — S'adresser rue Jaquet-Droz 41, au 2me étage.** 4882-3

Graveurs. On demande de suite deux graveurs. — S'adresser à M. Ammann, à **Delémont.** 4879-2

A la même adresse, on achèterait un tour ligne-droite ou ligne droite.

Commissionnaire. Au Comptoir P. Nicolet-Juillerat, rue de la Promenade 19, on demande un commissionnaire âgé d'au moins 16 ans. 4878-3

Servante. On demande une bonne fille connaissant les travaux d'un ménage. — S'adresser Boulevard du Petit-Château 16. 4790-5

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider à faire un ménage. — S'adr. rue Fritz Courvoisier 38, au rez-de-chaussée. 4729-5

Aiguilles. Un découpeur et une bonne finisseuse sont demandés.

S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 4677 3

Pierristes. On demande de suite à domicile, de bons tourneurs rubis et grenats genres à la machine. — S'adresser de suite à M. Bitterlin fils, rue de la Balance 10B. 4822-2

Emboîtages. On demande deux bons ouvriers à l'atelier Edouard Hofer, rue de la Gare 30, **Bienne.** 4781-2

Sertissages. On demande un atelier pouvant entreprendre de fortes séries de sertissages de moyennes.

S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4751-2

Graveur. A l'atelier H.-N. Châtillon, rue du Parc 66, on demande de suite ou dans la quinzaine; un ouvrier graveur d'ornements (genre anglais soigné). 4778-2

Réglages Breguet. Pour **apprentie,** une jeune fille sérieuse, libérée des écoles, est demandée. — S'adresser rue Léopold Robert 57, au 3me étage, à droite. 4727-2

Poseuse de glaces. On demande une bonne poseuse de glaces. 3803-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Pivoteur. On demande un bon pivoteur ancre, courtes fourchettes, 3 fr. le carton, payement comptant. — S'adr. chez M. Fritz Hämmerly, **Hauts-Geneveys.** 3807-2

Apprenti. Pour entrer au plus vite, on demande un jeune homme intelligent et sérieux, auquel on apprendrait les moyennes soignées et châtons.

S'ad. au bureau del'IMPARTIAL. 4728-2

Assujettie. On demande de suite une assujettie et une **apprentie couturières.** — S'adr. chez Mlle L. DuBois, rue de la Paix 45. 4775-2

Postillon. On demande un homme sachant bien conduire les chevaux, comme remplaçant le dimanche.

S'adresser à M. Jacques Rueff, entrepreneur. 4781-2

Tailleuse. Une jeune fille, libérée des écoles, pourait entrer de suite comme **apprentie.** — S'adresser chez Mlles Delachaux et Dessaules, rue des Terreaux 10. 4740 2

Apprentie. On demande pour Zurich, pour le 1er Mai, une apprentie et une **assujettie tailleuses.** Pour renseignements s'adresser à Mlle Irma Muhr, rue du Parc 15, au 2me étage. 4780-2

Servante. On demande une bonne fille, propre et active, pour faire les chambres. Entrée de suite. Bons gages. — S'adresser à l'Hôtel du Cheval-Blanc, rue de l'Hôtel-de-Ville 16. 4743-2

Servante. On demande une bonne fille connaissant tous les travaux d'un ménage ; inutile de se présenter sans preuves de moralité. — S'adr. rue Léopold-Robert 36, au rez-de-chaussée 4738-2

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser rue de la Demoiselle 64. 4736-2

Servante. On demande de suite une jeune fille, connaissant un peu les travaux d'un ménage.

S'adresser chez M. C. Franz, rue de la Cure 7. 4735-2

Servante. On demande de suite une bonne servante active. 4734-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL

Servante. On demande, pour le 11 avril, une bonne fille propre et active pour faire les travaux du ménage. 4760-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. On demande une commissionnaire ; bon gage. 3802-2

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Boîtier or. Un bon tourneur trouverait engagement à l'année avec bons appointements; inutile d'écrire sans preuves de capacités et de moralité. — Offres sous **B. R. T. 3939,** au bureau de l'IMPARTIAL. 3939-6*

Servante. **On demande de suite ou dans la quinzaine dans une famille, une bonne domestique sachant faire une bonne cuisine ordinaire et tous les autres travaux d'un ménage. Gage, 27 fr. par mois. Inutile de se présenter sans preuves de moralité.** 3850-15*

S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

2 décoteurs-acheveurs pour grandes et petites pièces sont demandés de suite. Références exigées. — S'adresser sous B. N. 3957, au bureau de l'IMPARTIAL. 3957-6*

Peintre en cadrans. On demande pour Bienne un bon peintre sachant le Breguet, le Louis XV, la teinte, le décor, etc. Place stable pour personne sérieuse. 4765-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Apprentie. Chez une bonne **tailleuse**, à Berne, on cherche une apprentie. (O. H. 9893) 4725-1
A. STEINER-STOOS, Berne.

Garçon. On demande pour entrer de suite, un jeune garçon comme garçon d'office. — S'adresser Brasserie du Square. 4744-1

Emboîteur. On demande de suite ou dans la quinzaine, un ouvrier emboîteur connaissant bien sa partie et régulier au travail. — S'adresser à M. P. Mercier-Mayer, Avenue du Nouveau Collège 5, **Le Locle.** 4623-1

Doreur. On demande de suite un ouvrier ou ouvrière doreur. — S'adresser chez Mme VonKænel, à **St-Imier.** 4621-1

Remonteurs. **La Fabrique d'horlogerie WEBER'S PATENT, rue Jaquet-Droz 47, demande de suite 4 à 5 remonteurs de finissages et mécanismes après dorure. Travail suivi et lucratif.** 4615-1

Remonteurs. On demande de suite de bons remonteurs pour petites pièces 11 lig. 4635-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Emboîteur. Un bon ouvrier sachant faire de bons jouages est demandé; travail assuré, entrée de suite. — S'adresser à M. Alcide Widmer, rue de la Demoiselle 9. 4651-1

Apprenties. On demande deux jeunes filles de 17 à 18 ans pour leur apprendre une bonne partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. 4479-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Ressorts. On demande un bon teneur de feux et un bon adoucisseur. Entrée de suite. Inutile de se présenter sans preuves de capacités au travail et de conduite. 4616-1
S'adresser au bureau de l'Impartial

Polisseuse est demandée, rue du Temple Allemand 103, au pignon. Entrée le 12 avril. Ouvrage suivi. Bon gage. 4614-1

Assujettie. On demande de suite une bonne assujettie **tailleuse.** — S'adresser chez Mme Rebétez, rue de la Serre 45. 4625-1

Aiguilles. On demande un jeune homme robuste, de 15 à 16 ans, pour aider aux travaux de l'atelier. — S'adresser Fabrique d'aiguilles, rue du Parc 1.

Servante. Dans un ménage (un seul enfant) on demande une servante propre et active, sachant si possible laver et repasser. Gage 20 fr. par mois. Inutile de se présenter sans de bonnes références.
S'adr. au bureau de l'Impartial. 4673-1

Servante. On demande une bonne servante. — S'adresser chez M. Albert Perret, fabricant de ressorts, rue de France 29, **Locle.** 4622-1

Servante. Dans un petit ménage sans enfant, on demande une bonne fille pour faire les travaux du ménage. — S'adresser rue du Versoix 3, au magasin.

Apprentie. On demande de suite une jeune fille comme apprentie **doreuse** de roues. — S'adresser rue du Doubs 61. 4646-1

Commissionnaire. Un jeune garçon libéré des écoles, est demandé comme commissionnaire; il aurait également l'occasion d'apprendre une partie du montage de la boîte argent. — S'adr. rue du Parc 41. 4642-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille honnête pour faire les commissions et aider au ménage. — S'adresser rue de la Serre 12, au comptoir. 4617-1

Jeune fille. On demande une jeune fille propre et active, connaissant tous les travaux du ménage. Bon gage si la personne convient. — S'adresser rue de la Demoiselle 85, au 2me étage. 4660-1

Poseuse de glaces. On demande une bonne poseuse de glaces. 4215-1
S'adresser au Bureau de l'Impartial.

Commissionnaire. On demande une commissionnaire; bon gage. 4214-1
S'adresser au Bureau de l'Impartial.

Appartement. A remettre de suite ou pour époque à convenir un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, ainsi que d'une portion de jardin, situé au n° 27 aux Bulles dit « le Château ». Prix, 10 fr par mois. — S'adresser à M. Ch. Benoit-Sandoz, rue de la Charrière 1. 4863-3

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour St-Georges prochaine, un appartement de 3 belles pièces, dont 2 à 2 fenêtres, cuisine, corridor et doubles dépendances, situé au 1er étage et au centre des affaires. — S'adr. rue du Parc 7, au 2me étage. 4895-6

Logement. A remettre pour St-Georges 1897, un logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, situé au centre du village. Prix modéré. — S'adresser chez M. A. Jeanguenin, rue St-Pierre 20, au rez de chaussée. 4894-3

Appartement. Pour St-Georges 1897 ou plus tard, à louer un bel appartement composé de 3 pièces avec dépendances et jardin, situé près de la Gare. — S'adresser rue du Parc 13. 4893-3

Chambre meublée, indépendante et au soleil, à louer de suite à un ou deux jeunes gens de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Temple-Allemand 73, au 3me étage. 4892-3

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Premier-Mars 14c, au 2me étage, à droite. 4884-3

Chambre. A louer pour le 20 avril, une chambre meublée, à 2 fenêtres, à un Monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Progrès 17, au 2me étage, à gauche. 4888-3
A la même adresse, on demande une **apprentie tailleuse** qui serait nourrie et logée.

Chambre. A louer près de la gare, à des messieurs solvables et de toute moralité, une petite chambre meublée. — S'adr. rue du Parc 77, au premier étage, à droite. 4904-3

Logements. A louer pour St-Georges et plus tard plusieurs logements modernes de trois pièces avec les dépendances. — S'adresser rue de la Demoiselle 41, au 1er étage. 3896-4

A louer à des conditions très favorables, un **second étage,** composé de trois pièces, cuisine et dépendances, situé Boulevard de la Citadelle — S'adresser au bureau de M. Jean Crivelli, architecte, rue de la Demoiselle 90. 4540-3

Logement. A louer pour St-Martin 1897 un logement au 3me étage, composé de 4 petites chambres, bout de corridor éclairé, alcôve, gaz, lessiverie, situé près du Collège Industriel et de l'Hôtel Communal.
A la même adresse, une **machine à coudre** usagée mais en bon état est à vendre pour 40 fr. 4753-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

St-Aubin. A louer pour St Jean ou époque à convenir, un beau **logement** neuf, situé en plein soleil, de trois chambres, eau sur l'évier, chambre haute, cave, buanderie, bûcher et jardin.
S'adr. à M. Thiébaud, à St Aubin. 4733-2

Logements. A louer 3 logements vernis, de 2 pièces, cuisine, jardin et dépendances. Prix **11, 14 et 18 fr.** — S'adresser à M. P. Bouquet, Grandes-Crosettes 39. 4137-2

Chambre. A louer de suite, à un Monsieur travaillant dehors, une belle chambre meublée, indépendante et au soleil. 4732-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Chambre et **pension,** dans la même maison, sont demandés pour un jeune homme rangé. — S'adresser à l'atelier de réglages Jämes Perret, rue du Parc 2. 4768 2

Chambres. A louer de suite une chambre meublée, à 2 fenêtres et *indépendante.* — S'adresser rue du Nord n° 155. 4773-2

On offre la couche à deux Messieurs. — S'adresser chez M. Samuel Bœgli, rue de l'Industrie 22, au premier étage. 4737-2

A louer pour St-Martin 1897 le **premier étage,** rue de l'Hôpital et rue du Doubs 83, composé de 7 pièces avec balcons, dépendances, cour et lessiverie; maison moderne. — S'adresser à M. J. Guillod-Gaillard rue du Doubs 83. 4486 3*

Appartement moderne de 7 à 8 pièces est demandé pour St-Martin 1897 ou St-Georges 1898, situé au centre des affaires. — Offres sous **B. N. 3956,** au bureau de l'IMPARTIAL. 3956-6*

Boulangerie. A louer de suite ou pour époque à convenir, une belle boulangerie moderne avec logement.
Un MAGASIN pouvant être utilisé pour BOUCHERIE CHARCUTERIE ou tout autre genre de commerce. 4136-8
Plusieurs beaux LOGEMENTS modernes de 2, 3 et 4 pièces, très bien situés. Eau installée et corridors fermés.
S'adresser à M. L'Héritier fils, Boulevard de la Gare.

Magasin. A remettre **rue de l'Hôtel-de-Ville 40,** un magasin avec grande CAVE, pouvant servir pour n'importe quel genre de commerce. Prix 500 fr. — S'adresser à M. Gottfried Stettler, boulanger, rue de l'Hôtel-de-Ville 40. 2825-17*

Appartement. A louer pour **1er Mai** 1897 un petit logement au 1er étage, composé d'une chambre, d'une cuisine et de toutes les dépendances. — S'adresser rue de l'Etoile 3, au 1er étage. 4650-1

Logement. Pour cas imprévu, à louer immédiatement à des personnes très tranquilles un agréable petit logement d'une grande chambre à 2 fenêtres, cuisine et dépendances. — S'adresser l'après midi, rue de la Promenade 10, au 1er étage. 4643-1

Atelier. A louer pour St-Georges prochaine un bel atelier au soleil; magnifique jour. Prix très modéré. — S'adr. à M. Victor Paux, gérant, rue du Versoix 1. 4648-1

Chambre. A louer pour St-Georges prochaine, à des personnes d'ordre, une belle chambre indépendante et non meublée, exposée au soleil. — S'adr. rue du Parc 85, au rez-de-chaussée, à droite. 4644-1

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et indépendante, à un ou deux Messieurs. Entrée par le corridor. — S'adresser rue du Collège 22, au 1er étage. 4663-1

Chambre. A louer une chambre meublée indépendante à un monsieur de moralité. — S'adr. rue de la Demoiselle 29, au 3me étage. 4645-1

Chambre. A louer une chambre non meublée. — S'adresser rue de la Demoiselle 16, au rez-de-chaussée, à gauche. 4662 1

Chambre. A louer de suite une chambre à 2 fenêtres, indépendante et non meublée. — S'adresser rue Neuve 9, au 2me étage, à droite. 4637-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à des personnes d'ordre. — S'adresser rue des Terreaux 27, au 2me étage. 4636-1

On demande à louer de suite une belle **chambre** meublée et indépendante si possible; on payerait **25 fr.** si cela convient. — Faire les offres sous **P. M. 4905,** au bureau de l'Impartial. 4905-3

On demande à louer pour St-Georges 1898, deux ou trois **logements** de 3 ou 4 pièces, dans une même maison. — Adresser offres à **S. S. 4631,** au bureau de l'Impartial. 4631-1

On demande à acheter neuve ou d'occasion une **machine à polir les vis** en série sur plateaux. — Adresser les offres et conditions, sous **B. F. 4855,** au bureau de l'Impartial. 4855-2

On demande à acheter d'occasion, un établi portatif avec rangée de tiroirs. 4784-2
S'adresser au bureau de l'Impartial.

On demande à acheter de suite une bonne malle de voyage en bon état. 4769-1
S'adresser au Bureau de l'Impartial

Occasion. **A vendre un très beau POTAGER presque neuf, avec tous ses accessoires. — S'adresser rue Jaquet-Droz 41, au 2me étage.** 4883-3

A vendre beau lit neuf matelas crin animal, jolies tables rondes massives neuves, tables de nuit, jolies chaises en jonc, un petit potager complet (30 fr.), le tout à très bas prix. — S'adr. rue du Parc 46, au sous-sol. 4867-3

A vendre une poussette genre calèche, bien conservée. — S'adresser rue Léopold Robert 46, au 2me étage, à droite. 4866 3

A vendre un bois de lit en noyer avec paillasse à ressorts. — S'adr. boulevard de la Fontaine 4. 4865-3

A vendre d'occasion un habillement de catéchumène, taille moyenne, très peu porté et à un prix modique.
S'ad. au bureau de l'Impartial. 4864-3

A vendre de beaux **canaris** mâles et femelles, bons chanteurs. — S'adr. rue de Bel-Air 12, au rez-de chaussée, à gauche. 4903-3

A vendre d'occasion et à très bas prix un **accordéon** presque neuf, à 21 touches et 4 basses. — S'adr. rue Fritz Courvoisier 58, au rez-de-chaussée, à gauche. 4902-3

A vendre une **bicyclette** peu usagée, pour **160 fr.,** marque Clément. — S'adresser rue du Temple Allemand 73, au pignon. 4901-3

A vendre ou à échanger contre de la marchandise plusieurs beaux volumes parus en livraisons, bien reliés et conservés. — S'adresser rue de la Paix n° 67, au rez-de-chaussée, à droite. 4762-5

A vendre des MEUBLES d'occasion :
Secrétaires, lavabos, commodes, lits complets, canapés, chaises, buffets, glaces, tables, régulateur, pupitres double et simple, casier à lettres, établi portatif avec tiroirs, layettes, banque de magasin avec 22 tiroirs, buffet avec vitrine, balance pour épicerie et petite bascule, tapis linoleum, descentes de lit, grandes et petites draperies en toile cirée, rideaux couleurs, lanternes de montres, grande baignoire, poussette à 3 roues, 1 lot de mouvements finissages remontoirs et beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à **M. S. Picard,** rue de l'Industrie 22. 4600-4

A vendre à très bas prix, une voiture à brecettes, à deux bancs, et un petit traîneau à quatre places. — S'adresser chez M. Cornu, peintre en voitures, rue de l'Hôtel-de-Ville 17. 4742-2

A vendre une **poussette** usagée mais en bon état. Prix avantageux.
S'adresser rue du Progrès 97, au rez-de-chaussée. 4741-2

A vendre une poussette à 4 roues, très bien conservée. Prix 12 fr. — S'adresser rue du Temple-Allemand 91, au 2me étage. 4774-2

A vendre une paroi volante et une grande vitrine porte à glissoir, le tout peu usagé. — S'adresser à M. Cyprien Lévy, rue du Collège 8. 4766-2

A vendre une poussette de malade, très légère et bien conservée; prix avantageux. — S'adresser chez Mlle L. DuBois, rue de la Paix 45. 4783-2

A vendre 2 lits peu usagés, 1 table carrée, 1 dite demi-lune, 1 dite de nuit. 4777-2
S'adresser au Bureau de l'Impartial.

A vendre d'occasion et à très bas prix 1 lit en fer pliant, 1 fauteuil pour bureau, 2 canapés, une grande glace, une jolie table ovale, pendules, une bascule, des balances, dont 1 Grabhorn, 1 petit lavabo, 1 établi renfermant 2 layettes une lampe suspension, 2 tables de nuit. — S'adr. rue de la Cure 7, au 1er étage (vis-à-vis de l'Eglise nationale). 4654-2

A vendre **un tour à guillocher ligne droite et pantographe. — S'adresser rue du Marais 15, au 2me étage, LE LOCLE.** 16497-22*

A vendre pour cause de départ 1 lavabo, 2 tables carrées, dont une pour bureau ou chambre rangée, une balance de boulanger, une lampe de café ou magasin, une poussette-calèche, 1 lot de batterie de cuisine. — S'adr. chez M. Marc Blum, rue de la Cure 7, au 1er étage. 4655-2

A vendre d'occasion plusieurs burins-fixes, tours à arrondir, 1 lapidaire, une machine à régler (système Perret), tours pour pierristes, roues en fer, tabourets à vis, tours à pivoter, cartons, étaux, 1 laminoir pour carrures et une foule d'outils pour diverses parties, dont le détail serait trop long et qui sont à liquider à bas prix pour cause de déménagement. — S'adr. rue de la Cure 7, au 1er étage (en face de l'Eglise nationale). 4656-2

A vendre un cheval et plusieurs vaches. — S'adresser rue de la Demoiselle 135, au 1er étage. 4381-2

A vendre un salon genre Marquise, composé d'un canapé, 6 chaises, 2 fauteuils, 1 glace à biseaux avec sa console, 1 petite table, le tout en bois noir, richement sculpté, à 350 fr. (il a coûté 1200 fr.), ainsi que 2 lits jumeaux en chêne ciré, sculpté, avec paillasses 220 fr. les 2) et 1 magnifique armoire à glace en bois noir, glace à biseaux, lavabos à étagère avec et sans glace, avec tiroir, secrétaires à fronton et ordinaires, commodes, canapés, lits Louis XVI en noyer massif et en sapin, tout complets, depuis 100 à 300 fr., un lit à une personne, très peu usagé, en noyer, tout complet, à 60 fr., un lit d'enfant, bois tourné, chaises en jonc et en bois dur, tables rondes, tables de cuisine, tables de nuit, lits en fer à 2 personnes, potagers, glaces et tableaux. — S'adresser rue du Puits 8, au 1er étage. 3470-2

A vendre un bon chien de garde, grande taille, court poil. Belle bête forte. Serait laissé bon marché à des personnes en ayant bien soin. S'adresser rue de la Balance 10b, au 2me étage. 4821-2

Bicyclettes. **A vendre d'occasion à prix très réduits plusieurs bicyclettes neuves (modèles 1896) de premier ordre, ainsi qu'un tandem usagé en bon état. — S'adresser chez MM. Mairot frères, rue de la Promenade 6.** 4333 2

A vendre à bas prix, plusieurs **potagers** très peu usagés :
1 potager avec bouilloire, n° 13;
1 potager avec bouilloire, n° 11;
1 potager avec bouilloire, à 2 trous;
1 potager n° 12;
1 potager n° 11;
1 potager français;
1 potager neuchâtelois, neuf;
Potagers économiques brevetés, les plus renommés.
Articles de ménage en fonte ordinaire, fonte inoxydée et émaillée.
S'adresser chez M. N. Bloch, rue du Marché 1. 4369-2

A vendre un lit complet, des tables de différentes grandeurs, deux poussettes à 4 roues, des bouteilles fédérales, ainsi qu'un comptoir de café. — S'adresser Café de la Croix-Blanche, rue de la Chapelle 3. 4767-1

A vendre 1 beau secrétaire à fronton, 1 piano noir usagé mais en bon état, 1 lit complet, 1 machine à coudre allant au pied, 2 tables de nuit, chaises, 1 banque de comptoir, 1 samovar et *quantité de bouteilles propres. Prix très* avantageux. — S'adresser chez M. G. Augsburger, rue du Doubs 103, au 1er étage. 4630-1

Chars. A vendre un char à brecettes à ressorts, un char à pont et un char à lisier. — S'adresser à M. Alfred Rieser, maréchal, rue de la Charrière 7.

A vendre une grande table à coulisses, un lit de fer avec sommier, des chaises en bois dur et un potager à 2 trous. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de chaussée. 4628-1

A vendre pour cause de départ, un PIANO, à un prix très modique. 4638-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

A vendre faute de place, une poussette-calèche, une ancienne voiture d'enfant, ainsi qu'un berceau. — S'adresser rue du Grenier 27, au 1er étage.

A vendre un beau casier à musique, 2 banquettes de fenêtres, à tiroirs, 1 linoléum de 2 1/2 m. sur 3 1/2 m., 2 cages d'oiseaux, dont l'une à 3 compartiments mobiles, 2 fers à gaufres à longs manches, des stores. — S'adresser rue de la Serre 43, au 3me étage, à gauche.

A vendre pour cause de déménagement, un beau et grand coffre-fort, un grand pupitre plat, double, un lit d'enfant, en noyer, une machine à régler de P. Perret, une bicyclette pneumatique en très bon état. 4232-1
S'adresser au bureau de l'Impartial.

Perdu jeudi soir, depuis le Bas Monsieur jusqu'à la Chaux-de-Fonds, **une bride** avec les guides. — Les rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 4868-3

Perdu de la rue du Versoix à la rue de la Charrière, une robe d'enfant emballée dans une serviette. — Prière de la rapporter, contre récompense, au bureau de l'Impartial. 4830-2

Perdu dans les rues de l'Abeille, depuis quelques jours, un petit **trousseau de clefs.** — Prière de les remettre chez M. Magnin, rue de la Paix 67, au rez-de-chaussée, contre récompense. 4761-1

Messieurs les membres du **Chœur mixte de l'Eglise nationale** sont invités à assister Lundi 5 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Monsieur **Georges Ginnel,** père de Mademoiselle Alice Ginnel, membre de la société. 4900-1

Pour moi, je regarderai vers l'Eternel, Je mettrai mon espérance dans le Dieu de mon salut, mon Dieu m'exaucera.
Michée VII, 7.

Madame Marie Ginnel Rudin et ses enfants, Mademoiselle Alice Ginnel et Monsieur Marc Ginnel, Madame veuve Paul Ginnel, au Locle, Monsieur et Madame Jämes Ginnel, à Neuchâtel, Monsieur Florentin Rudin, à Bienne, Monsieur et Madame Jules Touthberger-Rudin, à Cudrefin, ainsi que les familles Ginnel, Rudin, Ottone, Droz, Savoie, Lambert, Ducommun, Perret et Porret, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent

Monsieur Georges GINNEL

que Dieu a repris à Lui Samedi matin, dans sa 49me année, après une longue et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 3 Avril 1897.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister aura lieu **Lundi 5** courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire : Rue du Parc 70.
Une urne funéraire sera déposee devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 4896 1

Messieurs les membres de la **Bienfaisante** sont priés d'assister Lundi 5 courant, à 1 heure après-midi, au convoi funèbre de Monsieur **Georges Ginnel,** leur collègue.
4899-1 **Le Comité.**

Les membres de la Société de tir **les Armes-Réunies** sont priés d'assister lundi 5 courant, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **Georges Ginnel,** leur collègue.
4906-1 **Le Comité.**

Société Fraternelle de Prévoyance

Section de la Chaux-de-Fonds

Nous avons le regret de faire part aux membres de la Société fraternelle de prévoyance du décès de l'un de nos sociétaires

Monsieur Georges GINNEL

L'enterrement ayant lieu **Lundi 5** courant, à 1 h. après midi, tous les membres de la section sont instamment priés d'assister au convoi funèbre de leur confrère.
Domicile mortuaire : Rue du Parc 70.
4897-1 **Le Comité.**

Pourquoi pleurer mes bien aimés
Mes souffrances sont passées.
Je pars pour un monde meilleur
En priant pour votre bonheur.

Madame veuve Laure Faivre-VonÆsch et ses enfants, Henri, Georges, Berthe et Alice. Monsieur et Madame Euphrase VonÆsch, leurs enfants et petits-enfants, Madame Marie Faivre, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles Faivre, VonÆsch, Stegmann, Juvet, Fluckiger, Benguerel, Löver, Fuhrimann, Dauvalder, Gruber et Besson, font part à leurs amis et connaissances de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver par la mort de leur bien-aimé fils, frère et neveu

René-Adrien FAIVRE

décédé Samedi, à l'âge de 13 mois, après une courte et pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 3 Avril 1897.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Lundi 5** courant, à 1 heure après-midi.
Domicile mortuaire : rue Fritz Courvoisier 29.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4898-1

Celui qui croit en moi, vivra quand même il serait mort.
Jean XI, 26.
J'ai patiemment attendu l'Eternel; il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri. Ps. XL, 1.

Madame Bertha Droz et ses enfants, Olga, Fernande, Berthe et Jules, Monsieur et Madame Constant Nussbaum et famille, Monsieur et Madame Vital Thiébaud et leurs enfants, ainsi que les familles Droz, Nussbaum, Thiébaud, Hubner, Josy, Portemann, Frésard, Guyot et Bandelier, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin,

Monsieur Jules-César DROZ

que Dieu a retiré à Lui vendredi, à 8 h. du matin, dans sa 42me année, après une *longue et douloureuse maladie.*
La Chaux-de-Fonds, le 2 Avril 1897.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **Dimanche 4** courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire, rue de Bel-Air 11a.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4832-1

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a repris, que le nom de l'Eternel soit béni.
Job. I, 21.

Monsieur et Madame Aristide Wuilleumier et leurs enfants, Alice et Ulysse, Madame veuve Ulyne Wuilleumier et ses enfants, Monsieur et Madame Alcide Hahn, ainsi que les familles Wuilleumier, Hahn, Droz, Bonnet et L'Eplattenier, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, nièce et cousine,

Louise-Marie,

que Dieu a rappelée à Lui jeudi, à 11 h. du soir, à l'âge de 2 ans, après une courte mais pénible maladie.
La Chaux-de-Fonds, le 2 Avril 1897.
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 4** courant, à 1 h. après midi.
Domicile mortuaire, rue du Four 8.
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4831-1

Restaurant de BEL-AIR

— Grande Salle —

DIMANCHE 4 AVRIL 1896
dès 2 ½ h. après midi, 4798-1

Grand Concert

donné par la Société de chant

L'HELVETIA

sous la direction de M. **Max GRUNDIG**, professeur.

— PROGRAMME —

1re Partie.

1. *Les pigeons voyageurs*, chœur . . J. Ritz
2. *Fantaisie sur les Alpes*, pour 2 zithers, 2 violons et piano. . . . F. Feyerlag
3. *Crédo*, solo de baryton (G. S.) . . Th. Dubois
4. *L'addio à Napoli*, solo de flûte (J. S.) T. Cottrau
5. *Les derniers jours de Pompéï*, chœur J. Ritz

2me Partie 4853-1

6. *Le Roi des Mondes*, chœur . . . Dard Janin
7. *Nature souriante*, solo (G. S.) . . Saint-Saëns
8. *Barcarole*, pour 2 zithers, 2 violons et piano . . . . . Félix Lohr
9. **LES DEUX FARCEURS**, saynète comique par G. Le Noble.
   Rigolardin, F. J. — Isidore, P. A.
10. *Sous les pommiers*, chœur . . . Th. Sourlbas

ENTREE LIBRE

Stand des Armes-Réunies

Dimanche 4 Avril 1897
dès 8 heures,

GRANDE

Soirée Familière

offerte par la

Société Fédérale de Gymnastique

ANCIENNE SECTION

à SES MEMBRES et à leurs familles

MM. les membres passifs sont priés de se munir de leur carte de saison.

Les introductions ne seront plus admises après 10 heures du soir.

4417-1 **Le Comité.**

Société suisse de Tempérance

de la 4804-1

CROIX-BLEUE

Rue du Progrès 48.

DIMANCHE, à 2 heures après midi, dans la Grande Salle de la Croix-Bleue,

Réunion publique de Tempérance

GRANDE SALLE DU

Café Parisien

Dimanche 4 courant
à 7 ½ heures 4482-2*

SOIRÉE

Entrée : **50 c.** pour les messieurs.

Restaurant de GIBRALTAR

Dimanche 4 Avril 1897
dès 3 h. après midi, 4803-1

GRANDE SOIRÉE

Se recommande, **Le Tenancier.**

CAFÉ - RESTAURANT SANTSCHI

2 b, Grandes-Crosettes 2 b.

Dimanche 4 Avril 1897
à 7 ½ h. du soir,

Souper aux tripes

et LAPIN

4850-1 Se recommande.

Hôtel de l'AIGLE

Dimanche 4 Avril 1897
à 7 ½ h. du soir,

TRIPES

4801-1 Se recommande, **Franz Misteli.**

Kiosque de F. JAMOLLI

vis-à-vis de l'Epicerie Wille-Notz
Place Neuve
et rue Léopold-Robert 49, vis-à-vis du Grand Hôtel Central
et tout près de la Gare
GRAND CHOIX 4877-3

d'Oranges

depuis **60** ct. la dz.

Se recommande, F. JAMOLLI.

Couture. On se recommande pour de la couture à faire à la maison. Ouvrage propre et prix modéré.— S'adresser rue de la Charrière 24 A, au 2me étage. 4661-1

A la même adresse, on se charge des **rhabillages de montres et pendules.**

Restaurant des Armes-Réunies

(Grande Salle). 4789-1

DIMANCHE 4 AVRIL 1897
dès 3 h. après midi,

GRAND CONCERT

donné par le

ZITHER-CLUB de Bienne

(18 exécutants)

sous la direction de M. **A. TÆUBER.**

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE

1. **Souvenir de Genève,** marche, ensemble (Lechleitner).
2. **Lochvœger'l**, tyrolienne, quatuor (Fittig).
3. **Sérénade italienne,** duo pour Streichmelodeon et zither (Messner).
4. **Fleurs de mai,** gavotte, sextett (Illich).
5. **In die Ferne,** idylle pour violon, zither et piano (Seb. Mayr).

DEUXIÈME PARTIE

6. **Sommerlieder,** valse, ensemble (Rieger).
7. **Ricordanza,** fantaisie pour flûte, violon et zither (Wœste).
8. **Alpenmärchen,** concertländer, duo (Grasman).
9. **Raritées,** potpourri, sextett (Messner).
10. **Leichter Sinn,** schottisch, ensemble (Ponholzer).

Prix d'entrée : **50 c.**

Bel-Air

(Grande Salle).

Dimanche 4 Avril 1897
dès 8 heures,

SOIRÉE FAMILIÈRE

offerte par la

Société l'Intimité

à ses Membres passifs et honoraires.

Les introductions ne seront plus admises après 10 heures du soir.

4763-1 **Le Comité.**

Réunion d'Evangélisation

18, rue de la Demoiselle 18

Tous les DIMANCHES soir
dès 7 ½ heures

Chacun est cordialement invité. 3338-2

HORLOGERIE. Un horloger sérieux, travaillant dans les bons genres, demande à entrer en relations avec une bonne maison, soit en fournissant montres complètes or et argent ou terminages seulement. — S'ad. sous chiffres **A. N. I. 4188,** au Bureau de l'Impartial. 4188-2

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Portes : 7¼ heures. **Rideau : 8 heures.**

Dimanche 4 Avril 1897

GRANDE

Représentation gymnastique et musicale

donnée par

Société fédérale de Gymnastique l'ABEILLE

avec le bienveillant concours de

La Musique militaire « LES ARMES RÉUNIES »

PROGRAMME

Première Partie

1. **Le Retour au Pays,** grande ouverture (Armes-Réunies) . . . . Mendelssohn
2. **Préliminaires** avec **Drapeaux** et accompagnement de musique.
3. **Travail de section aux barres parallèles.**
4. **Jonglage et travail serpentin** . . . . . A. P.
5. **Rip-Rip,** fantaisie sur l'opérette (Armes-Réunies) . . . . . Leroux
6. **Travail au reck** (productions individuelles).
7. **Assaut à la baïonnette** (tenue militaire).

Dix minutes d'entr'acte

Seconde Partie

8. **Préliminaires avec bois drapeaux et baïonnettes,** exercices d'ensemble (48 exécutants).
9. **Jeux olympiques** (Hercule fin-de-siècle)
10. **Grandes pyramides aux échelles** (4 échelles, 50 gymnastes).
11. **Nos Bicyclistes,** comédie-bouffe en un acte.
    Personnages : Pomponne, brigadier de gendarmerie, M. J. R. — Jacques Lambert, M. L. P. — Eustache, domestique de Galichon, M. L. M. — Galichon, M. A P. — Robert, M. A. P.-S. — Gontran M. L. M.-U.
12. **Ballet des Moissonneurs** (8 demoiselles et 8 messieurs).
13. **Danses hongroises de Brahms** (Armes-Réunies).

PRIX DES PLACES :

Balcons, fr. 2.50. — Premières de côté, fr. 2. — Parterre et Secondes, fr. 1.25. — Troisièmes, 75 centimes.

Dès 2 heures après-midi

Grande MATINÉE à prix réduits

1 fr. pour adultes, 30 et 50 ct. pour enfants.

On peut se procurer des cartes de balcons et premières au magasin de M. **Léop. Beck,** où le plan du théâtre est déposé, et des cartes de secondes, parterre et pour la Matinée dans les dépôts suivants : Mme **Sagne,** au Casino ; MM. **Châtelain-Nardin,** rue du Parc 64 ; **Emile Freitag,** café, rue de la Charrière 4, et au local de la Société, rue de l'Industrie 11.

Entrée par la ruelle du Casino pour les personnes qui seront munies à l'avance des cartes de parterre et secondes.

☛ La carte de saison donne droit aux membres libres à une entrée aux parterre ou secondes. 4664-1

Hôtel de la Poste aux Bois

— Lundi 5 Avril 1897 —
A l'occasion de la Foire !

BAL **BAL**
PUBLIC **PUBLIC**

MUSIQUE GRATUITE

Se recommande,
4852-1 Le tenancier, **A. Simonin.**

Café-Restaurant Arnold RINGGER

dit Bätzi
BONNE FONTAINE, en face de la Station (Grande Salle)

Dimanche 4 Avril 1897
à 2 h. après midi.

Grande Soirée Dansante

PARQUET NEUF

4851-1 Se recommande.

Hôtel du Cerf

55, rue de l'Hôtel-de-Ville 55.

Dimanche 4 Avril 1897
à 3 h. après midi,

BAL **BAL**

4833-1 Se recommande.

Café Schneiter

rue de l'Hôtel-de-Ville 67. 4796-1

Dimanche 4 Avril 1897
dès 3 h. après midi,

GRAND **Bal**

Se recommande, **Le tenancier.**

AMEUBLEMENT

Beau choix en Bois de lits, Secrétaires, Armoires à glace, Tables, Canapés, Literie, Stores.

LITS COMPLETS

-Salles à manger-

S'adr. au magasin

E. WYSS, tapissier,
Rue de la Serre 10
Atelier de Réparations

18804-31

A louer

On demande à louer, au centre des affaires, un atelier de vingt places, au rez-de-chaussée. 4453-6

Offres, sous Kc-751-C., à MM. **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.**

Brasserie du Square

CE SOIR et jours suivants,
dès 8 heures, 4860-1

Grand Concert

donné par la troupe **Hongroise**

STARO

Chants et danses nationales hongroises. — Solos de violons, Ensemble intrumentaux, Romances françaises, etc.

DIMANCHE, dès 3 heures,

Grande Matinée

Entrée libre **Entrée libre**

THEATRE de la Chaux-de-Fonds

Mardi 6, Mercredi 7 et Jeudi 8 avril
dès 8 h. du soir,

Soirées

littéraires et musicales

en faveur du

TEMPLE DE L'ABEILLE

PRIX DES PLACES

Balcons de face, 2 fr. 50. — Premières galeries, 2 fr. — Parterre, 1 fr. 25. — Seconde galerie, 1 fr. — Troisièmes, 50 c.

Billets en vente chez M. Beck et chez Mme Evard Sagne. 4759-5

HOTEL DE LA

Croix - Fédérale

Crêt-du-Locle

Dimanche 4 Avril 1897
dès 2 h. après midi,

GRAND CONCERT

donné par la Société de musique

l'Avenir, des Eplatures

sous la direction de M. **A. Ritschard.**

Dès 8 heures du soir,

Grand Concert

suivi de

SOIRÉE FAMILIÈRE

offerts à ses membres passifs et amis de la Société

4692-1 **Le Comité.**
Se recommande, **G. Lœrtscher.**

POISSONS ROUGES

Grenouilles

bien fraîches

au

Magasin de Comestibles
A. STEIGER
4, Rue de la Balance 4.

4805-1

HORLOGERIE. On cherche sur place une maison sérieuse qui fournirait boîtes et mouvement pour terminer la montre. 4752-2

S'adresser au Bureau de l'Impartial.

Associé ou Commanditaire

est demandé pour diriger et s'occuper de la partie commerciale d'un atelier en pleine prospérité. Apport de 5 à 10,000 fr — S'adresser sous lettres **L. B. F.** Poste restante Succursale, la Chaux-de-Fonds. 4511-6

Spécialités renommées **J.KLAUS**
Fabriques LE LOCLE (Suisse) MORTEAU (France)

CACAO SOLUBLE **J.KLAUS**
CHOCOLAT Extra fondant **J.KLAUS**
Caramel mou à la Crème **J.KLAUS**
Caramels fourrés et acidulés **J.KLAUS**
Gaufrettes aux fruits **J.KLAUS**
Pâte Pectorale fortifiante **J.KLAUS**

1881-4* H 1 J

Aux parents ! Dans une famille chrétienne on prendrait des enfants en pension. 4711-2

S'adresser au bureau de l'Impartial.

BRASSERIE de la

MÉTROPOLE

Samedi, Dimanche et Lundi,
dès 8 heures du soir,

GRAND CONCERT

Réengagement de la Troupe

AMMANN - HOFER

Grand succès du professeur de zither et des chanteurs tyroliens. 4843-1

DIMANCHE, dès 2 ½ h.,

MATINÉE

Entrée libre

ARRÊT du TRAM

Grande Brasserie de la Lyre

23, Rue du Collège 23.

Samedi, Dimanche et Lundi,
à 8 h. du soir,

Tiraux Marionnettes

Tir mécanique

tenus par deux demoiselles en costumes bernois. 4859-1

DIMANCHE, dès 3 heures,

Grande Matinée

Dès 8 heures,

CONCERT INSTRUMENTAL

— Entrée libre —

Café-Brasserie **Balance 15** **Croix-d'Or**

Dimanche 4 Avril 1897
à 7 heures du soir 4858-1

Souper aux tripes

Se recommande, J.-R. KŒHLI.

Pensionnaires. Dans une bonne pension bourgeoise, on demande encore quelques pensionnaires solvables. — S'adresser rue de la Demoiselle 45, au 2me étage 4496-3

La Chaux-de-Fonds
Photographie H. Rebmann
6 médailles

3817-19

L'Auréine

et

l'Argentine

Nouveaux procédés de dorure et d'argenture américains.

Indispensables aux doreurs, graveurs, décorateurs, polisseuses, fabricants de cadrans métalliques, bijoutiers, rhabilleurs, etc. et surtout aux métiers dans lesquels on est appelé à dorer et à argenter partiellement les objets. 4131-10

DÉPOT GÉNÉRAL :

Droguerie E. Perrochet fils

CHAUX-DE-FONDS

Eau minérale, alcaline, sulfureuse

Heustrich

(Oberland bernois)

très efficace dans les affections suivantes. M-5338-Z

I. Catarrhes des voies respiratoires (Pharyngites, Laryngites et Bronchites chroniques.) 1386-1

II Dyspepsie, catarrhe chronique d'estomac. Gastralgie.

III. Diarrhée habituelle.

IV Catarrhe chronique d. l. vessie.

Dans toutes les pharmacies et dépôts d'eaux minérales.

Graveurs et Guillocheurs

Pour cause de santé, à remettre de suite ou pour le 23 avril un **atelier de graveurs et guillocheurs** en pleine activité et avec une clientèle assurée. — Déposer les offres, sous chiffres **G. 3342,** au bureau de l'Impartial. 3342-12*

Demandez partout

l'Huile MŒBIUS

Huile de Pied de Bœuf

préparée spécialement pour machines à coudre et vélocipèdes.

Se trouve dans les magasins de machines à coudre et vélocipèdes. 11296-11